

PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE
Société Anonyme au capital de 5.531.400 €
Divisé en 2.765.700 actions de 2 € de nominal
Siège social : Z.I. Nord, Les Vallées - 37130 LANGEAIS
RCS TOURS 644.800.161
Exercice clos le 30 septembre 2011

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010/2011

SOMMAIRE

Rapport de gestion	2 à 23	
 Groupe Plastivaloire		
Comptes consolidés et annexe	24 à 71	
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	72 à 73	
 Plastiques du Val de Loire		
Comptes annuels et annexe	74 à 93	
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	94 à 98	
 Rapport du Président du Conseil d'Administration		99 à 106
<i>(Article L 225-68 du Code de Commerce)</i>		
 Rapport des Commissaires aux comptes.....		107 à 108
<i>(Article L 225-235 du Code de Commerce)</i>		
Attestation du rapport financier annuel 2010/2011	109	
 Honoraires des commissaires aux comptes	110	

CHAPITRE I - RAPPORT DE GESTION – EXERCICE 2010/2011

SECTION 1 - GROUPE PLASTIVALOIRE

1./ Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Plastivaloire sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes annuels au 30 septembre 2011 et des comptes comparatifs 2010 et 2009 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 30 septembre 2011 et qui sont applicables obligatoirement.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Normes et interprétations applicables à l'exercice ouvert le 1er octobre 2010

Les normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne qui trouvent à s'appliquer de façon obligatoire aux comptes consolidés du Groupe Plastivaloire à compter du 1er octobre 2010 sont les suivantes :

- Amendement d'IFRS 2 - Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Amendement IAS 32 - Classement des émissions de droits ;
- Améliorations des IFRS (avril 2009) ;
- Améliorations des IFRS (mai 2010) ;
- IFRIC 17 - Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients ;
- IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.

Ces normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 30 septembre 2011.

Normes et interprétations publiées non encore en vigueur

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er octobre 2010 :

- IAS 24 "Parties liées" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.
- L'amendement à IFRIC 14 "Paiements d'avance d'exigences de financement minimal" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.
- IFRS 7 "Transfert d'actifs financiers" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011.
- Les améliorations aux IFRS applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Leur impact éventuel fera l'objet d'une évaluation en cours d'exercice.

L'ensemble des sociétés du périmètre clôture leurs comptes au 30 septembre de chaque année à l'exception de la société Elbromplast en Roumanie qui clôture le 31 décembre.

Pour le surplus, il est renvoyé à l'annexe des comptes consolidés, figurant dans le présent rapport financier annuel.

2./ Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2010/2011 a été marqué par une croissance externe très significative intervenue au printemps.

Le Groupe PLASTIVALOIRE s'est en effet rapproché du Groupe BOURBON dont elle a pris le contrôle, dans le cadre d'une opération d'acquisition puis de recapitalisation menée avec le soutien actif du Fonds de Modernisation des Équipements Automobiles (FMEA).

Un tel projet mené à bien, le Groupe BOURBON AP constitue à présent un pôle leader en France parmi les fournisseurs de rangs 1 et 2 de l'automobile.

Cette opération stratégique à forte valeur ajoutée, permet à PLASTIVALOIRE de conforter sa position sur le marché de croissance des pièces plastiques techniques décorées.

Elle a permis de mettre en exergue des complémentarités fortes et des effets de synergie notables, particulièrement en matière d'achat de matières premières, recherche et développement, utilisation des structures centrales, savoir-faire technique (décors et chromage, pièces cinématiques, commandes d'ouverture)...

Par ailleurs, une équipe commerciale et technique unique a été mise en place, oeuvrant pour l'intégralité du secteur Automotive. Elle travaille sur un portefeuille clients mutualisé, offrant ainsi de nombreuses passerelles et permettant un développement significatif du chiffre d'affaires.

Les principales initiatives menées consécutivement à cette acquisition ont porté sur des actions de fond destinées à permettre à l'ensemble BOURBON AP de pérenniser sa structure.

Elles peuvent être résumées comme suit :

- réintégration d'une partie de la sous-traitance, particulièrement en ce qui concerne la peinture et, dans une moindre mesure, concernant les outillages et le chromage
- réorganisation des sites de production, marquée notamment par la fermeture de l'usine CREADEC d'ENTRAIGUES
- montée en puissance du site de VOUJEAUCOURT grâce à l'obtention de nouveaux marchés avec PSA
- finalisation du plan d'action concernant le chromage sur le site de MORTEAU, passant par une refonte complète de l'organisation
- finalisation du plan d'action portant sur BOURBON AP NORTHAMPTON (nouvelle direction, investissements pour TOYOTA...)

3./ Evolution de l'activité du Groupe

a) Structure du Groupe :

Le périmètre du Groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2010 et clos le 30 septembre 2011 :

Le 16 mars 2011, PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a acquis l'essentiel du capital de la société PARFIB, redénommée depuis BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING, à laquelle elle a concomitamment apporté :

- les titres détenus dans les filiales AUTOMOTIVE PLASTICS BELLEME, AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT, AUTOMOTIVE PLASTICS VOUEAUCOURT et AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA.
- Une somme en numéraire.

En parallèle, le Fonds de Modernisation des Équipementiers Automobiles (FMEA) a participé à cette augmentation de capital par apport de cash.

A l'issue de cette opération, PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE détenait 64,9 % du capital de BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING, laquelle contrôle les sociétés suivantes :

- . BOURBON AP : 99,95 %
- . BOURBON AP JURA : 100 %
- . BOURBON AP MORTEAU : 100 %
- . BOURBON AP CHALEZEULES : 100 %
- . BOURBON AP SAINT MARCELLIN : 100 %
- . AQUIFRANCE : 100 %
- . BOURBON AP NITRA : 100 %
- . BOURBON AP NORTHAMPTON : 100 %
- . BOURBON AP MARHINA GRANDE : 97,75 %
- . BOURBON AP BELLEME (anciennement AUTOMOTIVE PLASTICS BELLEME) : 100 %
- . AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT : 100 %
- . BOURBON AP VOUEAUCOURT (anciennement AUTOMOTIVE PLASTICS VOUEAUCOURT) : 100 %
- . BOURBON AP DOLNY KUBIN (anciennement AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA) : 100 %

Au 30 septembre 2011, PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE détient 65,36 % du capital de BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING suite à une acquisition complémentaire réalisée auprès des minoritaires.

b) Chiffre d'affaires :

L'exercice a été marqué par les effets de l'intégration au périmètre de consolidation du Groupe BOURBON AP, opérateur de rangs 1 et 2 de l'industrie automobile, à effet du 1^{er} mars 2011.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ressort à 343,6 M€, intégrant les effets de cette acquisition à compter du 1^{er} mars 2011.

Pour mémoire, le chiffre d'affaires pro-forma sur l'exercice, tenant compte quant à lui de cette intégration dès le 1^{er} octobre 2010, atteint 434,3 M€, total supérieur aux prévisions, fixées à 425 M€.

L'activité « historique » du Groupe PLASTIVALOIRE génère un chiffre d'affaires de 213,2 M€, montant quasi-constant par rapport à 2010.

On constate en France :

- une forte progression de l'activité, portée par l'entrée du Groupe BOURBON AP dans l'organigramme

- une activité stable sur le périmètre historique

A l'étranger, le volume de facturation atteint 99,4 M€ à périmètre constant, grâce notamment à des progressions remarquées des filiales TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES (+ 32,6 %), BOURBON AP DOLNY KUBIN (+ 20,6 %) et ELBROMPLAST (+ 13,8 %).

L'analyse sectorielle de la production met en évidence :

- une forte hausse de la production dédiée à l'automobile, du fait de l'intégration du Groupe BOURBON AP, mais également d'une bonne tenue de l'activité de sous-traitance traditionnelle de PLASTIVALOIRE
- un ralentissement du secteur multimédia, pénalisé par la baisse du marché des téléviseurs, en partie compensée par la fabrication de décodeurs
- une activité « industrie électrique » impactée par l'arrivée à leur terme de deux contrats importants auxquels succéderont de nouveaux marchés dans des secteurs porteurs (éclairage LED et fabrication d'appareils de comptage électrique)
- une progression marquée de l'activité « moules » témoin d'un niveau important de prise de marchés d'injection futurs.

c) Résultats :

Le résultat opérationnel courant au 30 septembre 2011 ressort à 13,9 M€.

La contribution de la France redevient positive (1,5 M€), en raison de « l'effet BOURBON » et d'un deuxième semestre en amélioration marquée (le premier semestre demeurait déficitaire).

Hors des frontières, on constate un léger tassement du résultat opérationnel courant, qui représente encore 11,5 % du chiffre d'affaires (12,4 M€), cette tendance ayant principalement pour origine la baisse constatée du marché des téléviseurs.

Le résultat opérationnel atteint quant à lui 39,5 M€ pour un résultat net consolidé de 42,5 M€.

Le résultat net « part du groupe » s'élève à 40,2 M€ en progression sensible.

d) Structure financière :

La situation nette consolidée atteint au 30 septembre 2011, 159,6 M€ pour un total de dettes non courantes de 65,1 M€.

Les dettes courantes ressortent à 148,9 M€.

Le total de l'actif atteint 373,6 M€.

Les disponibilités en compte au 30 septembre 2011 s'élèvent à 28,2 M€.

La dette financière nette du Groupe s'élève à 59,6 M€ et le taux d'endettement net diminue.

L'analyse du tableau de flux met en évidence :

- une capacité d'autofinancement en augmentation marquée
- une progression sensible du flux de trésorerie généré par l'activité, qui fait plus que doubler sur la période

- une progression marquée des dépenses d'investissements (pour l'essentiel liée à l'opération BOURBON)
- un flux de trésorerie lié aux financements, positif de 10,8 M€

La trésorerie sous l'effet de l'ensemble de ces tendances est en diminution mais conserve un niveau satisfaisant.

4./ Investissements

Outre la prise de participation BOURBON, le Groupe PLASTIVALOIRE a, pour l'essentiel, engagé les dépenses suivantes au titre de son programme d'investissements :

- construction et équipement d'une usine neuve à Sousse en Tunisie (Société Injection Plastiques Système) pour un montant total de 3.749 K€ dont 1.273 K€ de parc de production
- édification d'un bâtiment à usage administratif (500 K€) et modernisation du parc machines (1.000 K€) sur le site de LANGEAIS
- investissement dans des presses et périphériques supplémentaires chez Tunisie Plastiques Système (688 K€) et chez Bourbon AP Dolny Kubin (803 K€).

5./ Informations sociales

La satisfaction du client est la première des priorités de PLASTIVALOIRE.

Elle porte aussi bien sur la qualité des produits que sur le service rendu (réactivité, qualité, délai...)

L'un des gages essentiels de cette satisfaction consiste dans le maintien au sein de l'entreprise d'une qualité de la vie sociale irréprochable.

Le groupe peut se prévaloir, depuis sa création, d'une politique sociale responsable, susceptible d'être mesurée notamment, à l'aune des jours de grève, quasi inexistant.

PLASTIVALOIRE entend également favoriser l'implication individuelle et collective de ses collaborateurs et développe une politique adaptée de Ressources Humaines à cette fin.

La politique de promotion interne pratiquée en est l'un des moteurs.

L'entreprise met également l'accent sur une prévention des risques en matière de sécurité accident. Le taux d'accident du travail est de ce fait demeuré stable.

Le groupe favorise, dans ce cadre, les suggestions du personnel et les met en pratique lorsqu'elles sont opportunes.

PLASTIVALOIRE s'attache par ailleurs à optimiser le savoir-faire de ses équipes pour adapter les compétences aux évolutions économiques et technologiques et favoriser l'épanouissement professionnel.

La formation professionnelle et le partage du savoir-faire sont deux des piliers de cette politique.

a) Informations consolidées au niveau mondial

Effectifs

Personnels	30.09.2011	30.09.2010
Cadres	411	221
Agents de maîtrise et techniciens	782	424
ETAM	454	197
Ouvriers	2856	2114
Total	4503	2956
Intérim	509	234
Total	5012	3190

Au 30 septembre 2011 le groupe emploie 5 012 personnes (intérim compris). Les ingénieurs et les cadres représentent près de 23.80 % de l'effectif inscrit. Les effectifs temporaires représentent 10.15 % de l'effectif total.

D'autre part, dans le cadre de la reprise des actifs du groupe BOURBON, PLASTIVALOIRE a intégré 1 616 personnes.

b) Embauches

	CDI	CDD
Cadres	21	13
Agents de maîtrise et techniciens	30	32
ETAM	5	46
Ouvriers	74	789
Total	130	880

Sur l'exercice 2010-2011, Plastivaloire a procédé à 130 recrutements sous forme de contrats à durée indéterminée ; plus de 39.23 % des embauches ont concerné des ingénieurs et des cadres. Au 30 septembre 2011, 880 personnes avaient été embauchées sous contrat à durée déterminée.

c) Départs

	Départs
Licenciements	361
Dont économiques	260
Autres départs	640

Sur l'exercice, le groupe a procédé à 361 licenciements.

d) Durée du temps de travail au niveau mondiale

	France	Etranger
Cadres	213 Jours / an	40 à 48 h / sem
Agents de maîtrise et techniciens, ETAM	35 h / sem	40 à 48 h / sem
Sauf personnel forfaité	38 h / sem	40 à 48 h / sem
Ouvriers	35 h / sem	40 à 48 h / sem

L'ensemble des sociétés françaises a conclu des accords majoritaires avec les organisations syndicales, concernant l'organisation et l'aménagement du temps de travail.

e) Répartition du personnel par horaire de travail

Répartition du personnel par horaire de travail (en %)	30.09.2011	30.09.2010
Horaire journée	25%	21%
Horaire 2 x 8	32%	23%
Horaire 3 x 8	33%	50%
Horaire week-end	5%	1%
Permanent nuit	5%	5%

Le personnel de production travaille en équipe de 2x8, 3x8, de week-end ou de nuit afin d'optimiser la durée de fonctionnement des installations.

f) Absentéisme

Le taux d'absentéisme (ratio du nombre d'heures d'absence subie sur le nombre d'heures possible de travail) s'élève à 7 % dont 4.85 % pour la France. Des plans d'action sont mis en œuvre dans les sociétés afin de réduire le nombre d'heures d'absence.

g) Egalité professionnelle entre hommes et femmes

Conformément à la loi du 9 mai 2001, Plastivaloire œuvre pour promouvoir, à situation comparable, l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'évolution des carrières, l'accès à la formation, les salaires et le positionnement dans l'entreprise.

h) Rémunérations

Moyenne des salaires sur 12 mois :

Salaires	30/09/2011	30/09/2010
Cadres	4 797	4 718
Agents de maîtrise et techniciens	2 768	2 545
ETAM	1 925	1 886
Ouvriers	1 709	1 788

i) Participation

La participation des salariés atteint sur l'exercice la somme de 25 K€.

j) Relations professionnelles et bilan des accords collectifs

Plastivaloire développe une politique contractuelle active avec les partenaires sociaux : sur l'exercice 13 accords ont été signés avec les organisations syndicales représentatives. Ces accords concernent des domaines tels que les salaires et l'organisation du travail...

k) Conditions d'hygiène et de sécurité

Des actions préventives et de formation au bénéfice de l'ensemble du personnel sont régulièrement prises en compte dans le plan de formation avec la participation en France des CHSCT. Le plan d'identification et de prévention des risques professionnels a été mis en place sur l'ensemble des établissements du groupe.

Afin de mesurer l'efficacité des mesures prises, Plastivaloire utilise deux ratios : taux de fréquence (nombre d'accidents entraînant un arrêt par million d'heures travaillées) et taux de gravité (nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées).

	30.09.2011		30.09.2010	
	France	Etranger	France	Etranger
Taux de Fréquence	31,18	35,31	27,9	27,99
Taux de gravité	1,04	1,31	0,66	0,58

l) Formation

	30.09.2011	30.09.2010
Nombre de personnes formées	2 014	1 066
Nombre d'heures de formation dispensées	10 897	9 088

Dans le cadre de l'intégration des salariés et du développement de la poly-compétence, plus de 44.72 % du personnel a bénéficié d'une formation en 2010-2011. Les actions de formation concernent l'ensemble des catégories professionnelles avec une forte implication des services techniques.

m) Travailleurs handicapés

108 salariés handicapés travaillent dans les établissements français du groupe. Par ailleurs de nombreux contrats de fourniture de sous-traitance ou de prestation de services sont conclus avec des ateliers protégés ou des centres d'aide par le travail (CAT).

n) Œuvres sociales

Les sommes consacrées à la gestion des œuvres sociales ont représenté 271 K€ en 2010-2011 soit environ 0.55 % de la masse salariale.

o) Rôle de l'entreprise dans la formation et l'emploi des jeunes

Afin de pourvoir à ses besoins de recrutement, Plastivaloire entretient de nombreux partenariats avec les écoles professionnelles dans les régions où sont implantés les sites du groupe. L'apprentissage et les stages permettent en particulier de former et d'intégrer de futurs collaborateurs.

6./ Conséquences environnementales de l'activité du groupe

Le groupe PLASTIVALOIRE se montre soucieux de contribuer à un développement économique et social harmonieux préservant l'environnement.

Cette exigence est l'un des fondements de la culture d'entreprise partagée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

PLASTIVALOIRE est attentif à l'écologie et privilégie des moyens de production modernes, propres et peu consommateurs d'énergie.

Cette exigence concerne les sites français de production ainsi que les sites étrangers, auxquels le groupe applique les mêmes normes environnementales, même si la législation nationale en vigueur se révèle moins contraignante.

Un suivi par site des consommations de fluides est tenu à jour et une politique de contrôle et de réduction de ces consommations est systématiquement menée.

Par ailleurs, il est procédé au broyage des rebuts et à leur réutilisation quand cela est possible.

L'éthique du Groupe PLASTIVALOIRE se révèle d'autant plus indispensable que l'exigence de ses propres donneurs d'ordres est forte en pareille matière.

La tendance des indicateurs sur les trois derniers exercices est la suivante :

a) Evolution de la consommation d'eau

		30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Volume total d'eau consommée	m ³	95 433	56 528	51 984
Volume d'eau consommée / CA	m ³ /M€	278	257	317

Le volume total d'eau consommé ressort en augmentation. Ceci s'explique principalement cette année par l'intégration du groupe Bourbon qui se traduit notamment dans le chiffre d'affaires en augmentation de plus de 34 %. L'activité plus soutenue au niveau des pièces peintes peut aussi expliquer cette augmentation.

Il ressort néanmoins que les processus de fabrication de Plastivaloire sont très peu consommateurs d'eau.

b) Evolution et répartition de la consommation en énergie

		30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Consommation d'électricité	MWh	110 034	92 770	71 930
Consommation d'électricité/CA	MWh/M€	320	421	438
Consommation de gaz	MWh	27 300	21 544	5 132
Consommation de fioul	milliers de m3	380	414	0,46

La consommation d'énergie est en augmentation, L'accroissement de l'activité de 34% liée principalement à l'intégration du groupe Bourbon explique essentiellement cette hausse, elle est toutefois en baisse en proportion du chiffre d'affaires. Il faut noter aussi que les pièces qui sont moins consommatrices de matières plastiques nécessitent moins d'énergie pour être injectées en particulier dans le secteur du multimedia.

La part de l'électricité, source d'énergie sans rejets, est prépondérante. L'usage du gaz et du fioul est principalement réservé au chauffage.

c) Evolution et répartition de la consommation de matières premières

		30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Matières plastiques	T	50 822	31 529	22 571
<i>T / million de CA</i>		148	143	138
Peintures, diluants	T	400	305	173

La consommation de matière plastique est légèrement en augmentation, si on la rapporte au chiffre d'affaires.

La consommation de peinture ressort en hausse, en effet, le groupe AP, spécialisé dans le secteur automobile produit de nombreuses pièces d'aspect qu'il est nécessaire de peindre.

Les boues relatives à ces peintures font l'objet d'une très grande attention de la part du groupe et sont retraités auprès de sociétés spécialisées.

d) Métaux lourds, substances et matières réglementées

Le Groupe PLASTIVALOIRE ne consomme pas de métaux lourds dans ses usines et se conforme aux réglementations européennes, notamment REACH.

		30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Métaux lourds	T	44	ns	ns

L'utilisation de métaux lourds vient essentiellement de l'activité chromage.

e) Déchets

		30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Quantité totale de déchets générés	Tonnes	5 081	3 514	2 746
<i>Dont déchets recyclés</i>	Tonnes	1 465	2 124	1 663
Quantité déchets générés / CA	T / M€	15	16	17
Déchets dangereux	%	15	16	8
Déchets non dangereux	%	85	84	92

On note une légère baisse de la quantité de déchets générés par rapport au chiffre d'affaires et une dégradation qualitative tout en restant très faible à 16 %. Le groupe poursuit sa politique volontariste en matière de recyclage des déchets aussi bien en interne qu'en externe ; il ressort que le groupe traite près de 60 % des déchets qu'il génère.

f) Emballages

		30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Emballages plastique	Tonnes	1 052	665	383
Emballages carton	Tonnes	2 757	2 099	1 219
Emballage bois	Tonnes	2 527	2 116	768
Total		6 336	4 880	2 370

Plastivaloire poursuit son effort pour que les emballages soient réutilisés dans le cadre des rotations avec les clients et les encourage à les retourner pour réemploi. Les emballages cartons restent prépondérants et s'expliquent principalement par le développement de l'industrie électrique.

g) Nuisances olfactives et sonores

Les activités de Plastivaloire ne mettent pas en œuvre des procédés particulièrement bruyants et odorants. Certains dispositifs d'extraction d'air en toiture peuvent générer des nuisances qui demeurent très légères.

h) Conditions d'utilisation des sols

Plastivaloire prête une attention particulière à la préservation de ses sols. En effet le groupe impose un stockage des produits dangereux en rétention ; le stockage de matières premières et de produits finis ne s'effectue jamais à même le sol mais sur des surfaces imperméables.

L'utilisation des sols s'établit comme suit :

		30.09.2010	30.09.2009	30.09.2008
Bâtiments	%	37	36	35
Voiries et parking	%	37	37	35
Espaces verts	%	26	27	30

Norme environnementale ISO 14001

Le groupe Plastivaloire est en conformité avec la norme ISO 14001.

7./ Risques financiers

L'information sur les risques de marché est décrite dans l'annexe aux comptes consolidés.

SECTION 2 - SOCIETE PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE

1./ Principales données chiffrées, commentaires

Pour PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE, (Société mère), les principales données d'exploitation des trois derniers exercices peuvent être résumées de la façon suivante (en K €)

	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat courant avant impôt	Résultat net
08/09	34.895	- 8.263	-4.523	-12.786	- 14.672
09/10	45.835	- 3.655	5.657	2.002	3.528
10/11	46.934	- 4.276	5.264	988	4.590

PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE confirme sur l'exercice le retour à un niveau d'activité satisfaisant, puisque, après la hausse de 31,35 % constatée entre les exercices 2009 et 2010, l'entreprise maintient son niveau de chiffre d'affaires (croissance de 2,4 %).

Le solde de ses produits d'exploitation ressort lui en léger recul. Il est vrai que l'exercice précédent avait été marqué par une reprise sur provision importante consécutivement aux mesures de restructuration opérées sur les sites de CHINON et LANGEAIS.

La structure de charges reste cependant telle que le résultat d'exploitation demeure déficitaire à - 4.276 K€, malgré une diminution de la masse salariale.

Le résultat financier intègre :

- des produits de participation issus des filiales pour 4.621 K€
- des intérêts et produits assimilés pour 1.088 K€

- des reprises sur provision nettes des dotations pour 367 K€
- des charges financières pour 812 K€

il ressort à 5.264 K€.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de 2.992 K€, le résultat net atteint 4.590 K€, en progression de 30 %.

La situation nette est confortée par le bénéfice de l'année, à 60.543 K€.

Le total de la dette atteint 42.694 K€, en augmentation marquée, en relation avec l'investissement réalisé au titre de la prise de participation BOURBON.

Le total de bilan ressort quant à lui à 104.763 K€.

Les principaux investissements de l'exercice ont porté sur l'agrandissement des locaux de LANGEAIS (pour l'essentiel création de nouvelles surfaces de bureaux) et sur la modernisation et l'élargissement du parc machines, pour un total de 2.804 K€.

2./ Activité des Filiales

En France, le volume global d'activité (PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE comprise) atteint 235,38 millions d'euros, en augmentation marquée (114,8 millions d'euros pour 2009/2010), en raison pour l'essentiel de l'apport induit par la prise de contrôle BOURBON.

A l'étranger, le chiffre d'affaires traité ressort à 108,2 millions d'euros, bénéficiant notamment de la forte croissance des sites tunisiens, polonais et roumains.

Le résultat opérationnel consolidé sur l'hexagone ressort à nouveau positif, et atteint 26,67 millions d'euros (-3,93 millions d'euros l'an dernier).

Il est à l'origine de l'essentiel du résultat du groupe, contrairement aux tendances observées au titre des exercices précédents.

Le résultat opérationnel consolidé étranger atteint quant à lui 12,81 millions d'euros.

Par branche d'activité, on constate pour l'essentiel :

- malgré un premier semestre décevant, une bonne tenue des activités « traditionnelles », portées par la forte croissance des ventes d'outillage et de process, qui compense le recul constaté dans les secteurs de l'industrie électrique et du multimédia ;
- une spectaculaire montée en puissance de l'activité « automobile », qui représente 66 % du chiffre d'affaires global.

3./ Prises de participation au cours de l'exercice 2010/2011

La société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a, par actes en date du 16 mars 2011 acquis l'essentiel du capital de la société PARFIB, à laquelle elle a concomitamment apporté la totalité des titres constitutifs du capital des filiales de la branche AUTOMOTIVE, ainsi qu'un apport en numéraire au capital de la société PARFIB d'une somme de 2 M€, concomitamment à un apport complémentaire de 11 M€ de numéraire, réalisé par le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles

A l'issue de l'ensemble de ces opérations, PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE détenaient 64,9 % environ du capital de PARFIB, nouvellement dénommée BOURBON AP HOLDING.

Au 30 septembre 2011, PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE détient 65,93 % du capital de BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING suite à une acquisition complémentaire réalisée auprès des minoritaires.

4./ Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés

Plastiques du Val de Loire fonctionne sous la forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration.

Les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas dissociées. Elles ont été confiées à Monsieur Patrick FINDELING. Celui-ci exerce par ailleurs les mandats suivants :

AMIENS INJECTION - Président
SABLE INJECTION - Président
OUEST INJECTION - Président
CIMEST - Président
ERE PLASTIQUE - Président
CREUTZWALD INJECTION - Président
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Président Directeur Général
AQUIFRANCE – Président Directeur Général
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING – Président
BOURBON AP SAINT MARCELLIN – Président
BOURBON AP JURA - Président
BOURBON AP CHALEZEULE – Président
BOURBON AP MORTEAU – Président
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS BELLÊME – Président
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS VOUEAUCOURT – Président
AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT – Président
ELBROMPLAST – Président
DUNA INJECTION PLASTIC FACTORY – Président du conseil de surveillance
DUNA INJECTION REAL ESTATE : Président
CARDONAPLAST : Président
TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES : Président
INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES : Président
AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA - Président
BANQUE POPULAIRE DU VAL DE FRANCE – Administrateur
S.C.I. M.G. : Gérant
S.C.I. J.E.V. : Cogérant
S.C.I. J.S. : Cogérant
GROUPEMENT FORESTIER DE LA BASSE FORET - Gérant

Les autres administrateurs de la société exercent les mandats suivants :

- Madame Vanessa BELINGUIER :
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur
AQUIFRANCE - Administrateur

- Madame Marie-France FINDELING :
S.C.I. J.E.V. : Cogérant
- Monsieur John FINDELING
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur
AQUIFRANCE - Administrateur
S.C.I. J.S. : Cogérant
- Madame Viviane FINDELING :
Néant
- Monsieur Christian CHOLLET :
Néant
- Monsieur Claude BELINGUIER
Néant

5./ Rémunération des dirigeants, jetons de présence

La société a versé au cours de l'exercice, les rémunérations suivantes à ses mandataires sociaux :

Membres du Conseil d'administration	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature
Patrick FINDELING (1)	455.100,00	60.000,00	12.500,00
Vanessa BELINGUIER (2)	67.401,06	18.000,00	5.650,00
John FINDELING (2)	57.093,44	3.200	-
Marie-France FINDELING	-	-	-
Viviane FINDELING	-	-	-
Christian CHOLLET	-	-	-
Claude BELINGUIER	-	-	-

(1) en qualité de Président Directeur Général

(2) en qualité de salariés

La société n'a versé aucun jeton de présence, aux membres du Conseil d'Administration.

6./ Mandat du Président du Conseil d'Administration et des administrateurs

Aucun mandat des membres du conseil d'administration n'arrive à échéance.

Par ailleurs, aucun des commissaires aux comptes ne verra son mandat expirer à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale ordinaire destinée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010/2011.

7./ Répartition du capital, pactes d'actionnaires

La situation de l'actionnariat de PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE au 15 janvier 2012 se présentait comme suit :

Actionnaires	% du capital			% des droits de vote	
	P.P.	N.P.	Usuf.	A.G.O.	A.G.E.
Patrick Findeling	44,08	-	0,66	59,21	58,33
Gisèle Findeling	3,96	-	-	5,35	5,35
Viviane Findeling	4,10	-	-	4,60	4,60
Vanessa Bélinguier	2,05	0,22	-	2,77	3,06
John Findeling	1,84	0,22	-	2,49	2,79
Eliott Findeling	2,24	0,22	-	3,03	3,32
M-France Findeling	0,72	-	-	0,97	0,97
Public	31,07	-	-	21,58	21,58
Autodétention	9,28	-	-	0,00	0,00
TOTAL		100%		100%	100%

Il est précisé qu'aucun dispositif de participation des salariés au capital de la société n'a été mis en place à ce jour.

La société n'a pas été informée du fait qu'une autre société détenait une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Un pacte d'actionnaires a été régularisé le 18 février 2002 entre Monsieur Patrick FINDELING et Monsieur Charles FINDELING, et enregistré auprès de la Recette des Impôts de TOURS EST, le 12 mars 2002.

Il avait pour objet de permettre à ses signataires ou à leurs héritiers de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts.

Un second pacte d'actionnaires a été régularisé le 13 janvier 2004 entre Monsieur Charles FINDELING, Madame Vanessa BELINGUIER, Monsieur John FINDELING, Monsieur Eliott FINDELING et Monsieur Olivier MONRREAL-FINDELING, enregistré auprès de la Recette des Impôts de TOURS OUEST, le 14 janvier 2004 et adressé à l'Autorité des Marchés Financiers, le 16 janvier 2004.

Il avait pour objet de permettre à ses signataires de bénéficier des dispositions de l'article 787 B du Code Général des Impôts.

8./ Synthèse des autorisations en cours en matière d'augmentation de capital

Nature de l'autorisation	Date de l'AGE	Expiration de l'autorisation	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement des présentes
Augmentation de capital par incorporation de réserves	30.03.2010	29.05.2012	20 M€	-	-	20 M€
Augmentation de capital réservée aux actionnaires avec maintien préférentiel de souscription	30.03.2010	29.05.2012	10 M€			10 M€
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé	30.03.2010	29.05.2012	2,2 M€	-	-	2,2 M€
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	30.03.2010	29.05.2012	10 M€	-	-	10 M€
Augmentation de capital en vue de rémunérer les apports en nature	30.03.2010	29.05.2012	10 % du capital	-	-	10 % du capital
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'adhérents à un PEE	30.03.2010	29.05.2012	3 % du capital	-	-	3 % du capital

Le renouvellement de ces autorisations sera sollicité à l'occasion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010/2011.

9./ Opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat d'actions(Art. 1 225-9 alinéa 2 du Code de Commerce) entre le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011.

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	9.7346 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille ; - Titres comptabilisés en valeurs mobilières de placement - Titres comptabilisés en titres immobilisés	269 232
Valeur comptable du portefeuille	5 314 272 euros
Valeur de marché du portefeuille (calculé sur la base de 17.70€, cours au 30 septembre 2011)	4 765 406 euros

Opérations réalisées au titre de la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011							
		Animation du titre	Actionnariat salarié	Opérations de croissance externe	Couverture de valeurs mobilières	Annulation	Total
Achats	Nombre d'actions	31 001	-	-	-	-	31 001
	Prix	22.0703	-	-	-	-	22.0703
	Montant	684 200	-	-	-	-	684 200
Ventes / transferts	Nb d'actions	27 484	-	-			27 484
	Prix	22.5851	-	-	-		22.5851
	Montant	620 729	-	-	-		620 729

La société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

Il sera sollicité de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010/2011, une autorisation de renouveler le programme de rachat d'actions à des conditions substantiellement conformes à celles du programme actuellement en vigueur.

10./ Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital et options de souscription et d'achat

La société n'a émis dans le passé aucune valeur mobilière donnant accès à son capital, ni délivré d'option de souscription ou d'achat.

11./ Activité en matière de recherche et développement

Les bureaux d'étude ont développé de nouvelles solutions techniques avec pour objectif de diminuer le prix de revient de certains produits ou de mettre au point des techniques innovantes.

Le chiffrage exact des sommes engagées en matière de recherche et de développement ne peut être réalisé avec exactitude.

Les frais de développement ainsi que le coût des études ne remplissant pas conditions définies par la norme IAS 38 sont pris en charge au titre de l'exercice en cours duquel ils sont encourus.

12./ Informations relatives aux délais de paiement fournisseurs (en K€)

Exercice 2009/2010

	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Total des dettes fournisseurs au 30.09.2010	2.001	3.434	0	844

Exercice 2010/2011

	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Total des dettes fournisseurs au 30.09.2011	690	2.861	6	1.593

13./ Autocontrôle

Aucune des actions émises par la société ne relève de la notion d'autocontrôle, aucune des sociétés contrôlées par PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE ne détenant de participation dans son capital social.

SECTION 3 – PERSPECTIVES D'AVENIR – INFORMATIONS DIVERSES

1/ Évolutions récentes et perspectives

a) Concernant la branche Automotive, l'exercice 2011/2012 sera marqué par la volonté de poursuivre l'exploration des axes d'amélioration initiés et la reprise du Groupe BOURBON :

- sur le plan commercial, l'entreprise s'efforcera de sélectionner des programmes de productions rentables et de réduire l'impact de certains marchés anciens sur la rentabilité, via des analyses approfondies et, la mise en œuvre d'améliorations industrielles
- les coûts de développement devront être mieux maîtrisés et intégrer une nouvelle compétence en matière électronique
- concernant les sites de production, le plan de progrès visera l'amélioration de la rentabilité du chromage, le renforcement des compétences techniques et la simplification de la logistique. La fermeture du site de ROCHEFORT est programmée et la refonte de l'usine anglaise se poursuivra, avec pour objectif le retour au profit en 2013.

L'analyse de l'activité commerciale permet de mettre en exergue le succès de la stratégie de diversification de la clientèle, qui se matérialisera dans les prochains mois.

La part des clients étrangers devrait légèrement croître.

Les dossiers en cours d'instruction atteignent un niveau élevé et le groupe s'attachera à optimiser le taux de « transformation ».

b) Sur le périmètre historique, PLASTIVALOIRE entend poursuivre son développement.

Ainsi, le secteur « sous-traitance automobile » sera impacté par le lancement d'une nouvelle usine en Tunisie, destinée pour l'essentiel à des productions dédiées aux équipementiers allemands et espagnols.

La branche « multimédia » compte sur le fort potentiel de développement de la fabrication de décodeurs. Elle bénéficiera de nouveaux contrats de sous-traitance confiés aux sites polonais.

L'activité « industrie électrique » connaît une montée en puissance consécutive aux contrats passés en matière de fabrication de systèmes d'éclairage à LED et d'appareils de comptage électriques.

Le chiffre d'affaires « moules » devrait demeurer stable.

Enfin, PLASTIVALOIRE demeure attentive aux opportunités à saisir dans le domaine de la cosmétique.

* * *

Dans ce contexte, le groupe a budgété un chiffre d'affaires global pour l'exercice de 410 à 430 M€ s'appuyant sur une bonne visibilité de l'activité BOURBON AP, dans un contexte économique incitant cependant à la prudence, et sur un maintien des niveaux de production générés par le périmètre historique.

Les recherches de synergies induites par le rapprochement opéré avec le Groupe BOURBON se poursuivront.

L'effort de réduction de l'endettement sera favorisé par la génération attendue d'un cash flow significatif et l'optimisation du besoin en fonds de roulement.

Le Groupe PLASTIVALOIRE demeure attentif aux opportunités de croissance externe, qui seront cependant sélectionnées en fonction de critères stricts de création de valeur.

Divers dossiers sont à l'étude pour renforcer le pôle BOURBON AP par l'intégration d'une unité de production allemande ou la mise en œuvre d'un partenariat outre Rhin.

Le soutien du FMEA dans un tel projet s'avère pour le Groupe un atout précieux.

2./ Affectation du résultat

Conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, nous vous proposons d'affecter les résultats de l'exercice 2010/2011 de la manière suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice 4.590.383,90 €

Affectation

- virement d'une somme de 381,12 €
à la réserve réglementée
- distribution d'un dividende de..... 2.765.700,00 €
soit 1 € net pour chacune des 2.765.700 actions
dont la mise en paiement sera fixée ultérieurement
- virement du surplus à la réserve ordinaire 1.824.302,78 €

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les actionnaires personnes physiques, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ces derniers ont également la possibilité d'opter pour le prélèvement libératoire.

Pour les trois exercices précédents, les dividendes mis en distribution ont été les suivants (en €):

Exercice	Nombre d'actions	Dividende global (en €)	Dividende distribué (par action) en €	Abattement Art. 158-3 2° DU C.G.I.	Revenu réel (par action) en €
2007/2008	2.765.700	2.765.700	1	oui	1
2008/2009	2.765.700	0	0	-	0
2009/2010	2.765.700	2.765.700	1	oui	1

Il est également indiqué que, pour le cas où la société détiendrait, au jour de la mise en paiement du dividende, une fraction de son propre capital, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions, serait affectée au compte report à nouveau.

15/ Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices (en euros)

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2006/2007	EXERCICE 2007/2008	EXERCICE 2008/2009	EXERCICE 2009/2010	EXERCICE 2010/2011
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	5.531.400	5.531.400	5.531.400	5.531.400	5.531.400
Nombre des actions ordinaires existantes.....	2.765.700	2.765.700	2.765.700	2.765.700	2.765.700
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes.....	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer.....	-	-	-	-	-
. Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
. Par exercice de droits de souscription.....	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	57.786.276	58.585.950	34.895.377	45.835.330	46.933.998
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	3.938.371	8.398.842	(3.900.038)	758.260	4.087.017
Impôts sur les bénéfices.....	218.422	621.072	(1.873.656)	(681.680)	(610.307)
Participation des salariés due au titre de l'exercice.....	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	677.978	5.758.466	(14.671.818)	3.528.396	4.590.384
Résultat distribué.....	1.935.990	2.765.700	-	2.765.700	2.765.700 ⁽¹⁾
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions.....	1,35	2,81	(0,73)	0,52	1,70
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions.....	0,25	2,08	(5,30)	1,28	1,66
Dividende attribué à chaque action	0,70	1	-	1	1 ⁽¹⁾
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	523	505	493	459	422
Montant de la masse salariale de l'exercice	15.031.597	15.527.512	15.340.155	16.805.389	15.789.185
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	5.703.378	6.108.666	5.962.271	6.355.637	6.223.427

⁽¹⁾ selon proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 16 mars 2012

CHAPITRE II - COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXE

I - Etats financiers consolidés

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Note	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Produits des activités ordinaires	6A	343 585	220 298	164 118
- Ventes de produits		335 777	220 094	163 352
- Ventes de services		7 808	204	766
Autres produits opérationnels d'activité	6C	8 949	7 068	4 084
Marchandises et matières consommées	6D	176 435	108 165	82 875
Frais de personnel	6E	98 813	66 641	54 032
Dotations aux amortissements et provisions	6F	16 954	12 286	12 415
Autres charges opérationnelles d'exploitation	6G	46 429	30 565	21 795
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		13 903	9 709	- 2 915
Autres produits opérationnels	7	37 279	9 125	8 348
Autres charges opérationnelles	7	11 696	6 483	10 536
RESULTAT OPERATIONNEL		39 486	12 351	- 5 103
Coût de l'endettement financier net	8	- 1 562	- 1 402	- 971
Autres produits et charges financières	8	451	- 591	1 838
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	35	29
Charges d'impôt sur le résultat	9	4 156	- 418	- 2 152
Résultat net consolidé		42 531	9 975	- 6 359
Résultat des minoritaires		2 312	2 728	1 475
Résultat du Groupe		40 219	7 247	- 7 834
Nombre d'actions (en milliers)		2 496	2 500	2 499
Résultat net par action	10	16,11	2,90	- 3,14
Résultat net par action dilué	10	16,11	2,90	- 3,14

Résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global sont présentés nets des effets d'impôt.

En milliers d'euros	Note	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Résultat net		42 531	9 975	- 6 359
Écarts de change résultant de la conversion des activités à l'étranger		- 2 937	1 515	- 7 401
Écarts de change résultant de la conversion de dettes liées à un investissement global de la mère dans une activité à l'étranger		- 552	354	- 2 783
Gains ou pertes actuariels sur les engagement de retraite		-	- 213	
Résultat Global		39 042	11 631	- 16 543
Part revenant au groupe		37 255	8 661	- 16 519
Part revenant aux minoritaires		1 787	2 970	- 24

Bilans consolidés

En milliers d'euros	Note	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
I - ACTIFS NON COURANTS		155 884	97 151	101 912
Immobilisations incorporelles	12	4 679	693	660
Immobilisations corporelles	13	147 535	96 093	99 341
Participation sociétés Mises en équivalence	14	-	-	1 673
Autres actifs financiers	14	2 948	107	93
Impôt différé actif		722	258	145
II - ACTIFS COURANTS		214 277	116 732	108 799
Stocks	15	45 617	22 189	19 860
Créances clients	16	91 522	43 610	45 432
Autres créances	17	48 909	20 899	15 594
Trésorerie et équivalent trésorerie	18	28 229	30 034	27 913
III - Actifs destinés à être cédés		3 432	-	-
A - TOTAL ACTIF		373 593	213 883	210 711
I - CAPITAUX PROPRES	15	159 617	110 218	101 148
Capital	19	5 531	5 531	5 531
Primes		17 843	17 843	17 843
Réserves consolidées		72 259	71 594	77 956
Résultat net consolidé - part du groupe		40 219	7 247	- 7 834
Intérêts minoritaires		23 765	8 003	7 652
II - DETTES NON COURANTES		65 096	36 528	40 182
Dettes financières à long terme	21	57 502	26 386	29 379
Impôts différés		3 443	7 198	8 262
Dettes au titre des pensions et retraites	20	4 151	2 944	2 541
III - DETTES COURANTES		148 880	67 137	69 381
Dettes fournisseurs et autres dettes		49 763	28 134	28 979
Autres dettes courantes	22	65 442	23 310	20 555
Dettes financières à court terme	21	30 317	14 012	13 941
Provisions	20	2 804	1 535	4 685
Dettes impôt sur les sociétés		554	146	1 221
IV - Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés		-	-	-
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES		373 593	213 883	210 711

Variation des capitaux propres consolidés

Rubriques	Note	Nombre d'actions émises	Capital	Primes	Réserves de conversion	Réserves consolidées accumulées	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts Minoritaires	Total
Situation au 30.09.2009		2 765	5 531	17 843	-4 072	74 194	93 496	7 652	101 148
Résultat global 2009 - 2010					1 335	7 326	8 661	2 970	11 631
Variation de périmètre							0	(1 545)	(1 545)
Actions propres						40	40		40
Distribution de dividendes						0	0	(1 064)	(1 064)
Autres						18	18	(10)	8
Situation au 30.09.2010		2 765	5 531	17 843	-2 737	81 578	102 215	8 003	110 218
Résultat global 2010 - 2011					(2 513)	39 768	37 255	1 787	39 042
Variation de périmètre						(1 085)	(1 085)	18 266	17 181
Augmentation capital								11 000	11 000
put / minoritaire								(13 750)	(13 750)
Actions propres						63	63		63
Distribution de dividendes						(2 498)	(2 498)	(1 569)	(4 067)
Autres						(98)	(98)	28	(70)
Situation au 30.09.2011		2 765	5 531	17 843	-5 250	117 728	135 852	23 765	159 617

Tableaux de flux de trésorerie consolidés

Flux (en milliers d'euros)	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	40 219	7 247	-7 834
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées	2 312	2 728	1 475
Quote part dans les résultats des sociétés mise en équivalence	0	-35	-29
Dotations aux Amortissements et provisions	18 721	11 536	15 731
Reprises des Amortissements et provisions	-5 189	-2 723	-1 350
Autres charges et produits calculés	-29 775	0	-6 417
Plus et moins values de cession	1 228	192	-474
Impôts différés	-5 878	-920	2 435
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	21 638	18 025	3 537
Ecart de conversion sur la CAF			
<i>Variation des frais financiers</i>	10	47	-10
<i>Variation nette exploitation</i>	-9 997	-2 983	8 261
Variation de stock	-5 779	-2 217	2 608
Variation des Créances d'exploit°	8 524	-1 960	11 946
Variation des Dettes d'exploit°	-12 742	1 194	-6 293
<i>Variation nette hors exploitation</i>	13 508	-2 230	665
Variation des créances hors exploitation	19 704	-906	3 181
Variation des dettes hors exploitation	-7 106	-881	-2 458
Charges et produits constatés d'avance	910	-443	-58
Pertes et gains de changes	0	0	0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	25 159	12 859	12 453
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-2 238	-245	-184
Décaisst / acquisition immos corporelles	-12 693	-12 653	-11 058
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	3 386	3 780	2 906
Décaisst / acquisition immos financières	-18 207	-20	-24
Encaisst / cession immos financières	119	42	43
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-16 258	0	-1
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-45 891	-9 096	-8 318
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports	11 000	320	0
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-2 499	0	-2 492
Dividendes versés aux minoritaires	-1 568	-1 064	-852
Décaisst / acquisition titres d'autocontrôle	-226	-30	-325
Encaissements provenant d'emprunts	18 727	7 909	11 372
Remboursement d'emprunts	-14 598	-11 584	-4 528
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	10 836	-4 449	3 175
Incidences des variations de taux de change	-855	576	-1 829
VARIATION DE TRESORERIE	-10 751	-110	5 481
TRESORERIE A L'OUVERTURE	25 924	26 034	20 553
TRESORERIE A LA CLOTURE	15 173	25 924	26 034

I Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Principes comptables	30
Note 2. Faits marquants de la période	42
Note 3. Evénements postérieurs à la clôture	43
Note 4. Regroupement d'entreprise.....	43
Note 5. Informations par secteur opérationnel	46
Note 6. Analyse du résultat opérationnel courant	51
Note 7. Autres revenus et charges opérationnels.....	53
Note 8. Résultat financier	54
Note 9. Impôts sur les résultats	54
Note 10. Résultat net par action	56
Note 11. Ecarts d'acquisition	56
Note 12. Immobilisations incorporelles	57
Note 13. Immobilisations corporelles	58
Note 14. Immobilisations financières.....	59
Note 15. Stocks	60
Note 16. Créances clients	60
Note 17. Autres actifs courants	60
Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	61
Note 19. Capitaux propres.....	61
Note 20. Provisions courantes et non courantes.....	62
Note 21. Passifs financiers	64
Note 22. Autres passifs courants	65
Note 23. Gestion des risques financiers	65
Note 24. Instruments financiers inscrits au bilan	66
Note 25. Parties liées.....	67
Note 26. Engagements hors bilan et passifs éventuels	68
Note 27. Sociétés consolidées	69

Note 1 - Principes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe Plastivaloire sont établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*), tel qu'adopté par l'Union européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS et les normes IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les normes retenues pour l'élaboration des comptes annuels au 30 septembre 2011 et des comptes comparatifs 2010 et 2009 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) au 30 septembre 2011 et qui sont applicables obligatoirement.

Les méthodes comptables retenues ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Normes et interprétations applicables à l'exercice ouvert le 1er octobre 2010

Les normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne qui trouvent à s'appliquer de façon obligatoire aux comptes consolidés du Groupe Plastivaloire à compter du 1er octobre 2010 sont les suivantes :

- Amendement d'IFRS 2 - Transactions intragroupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Amendement IAS 32 - Classement des émissions de droits ;
- Améliorations des IFRS (avril 2009) ;
- Améliorations des IFRS (mai 2010) ;
- IFRIC 17 - Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- IFRIC 18 - Transferts d'actifs provenant de clients ;
- IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.

Ces normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 30 septembre 2011.

Normes et interprétations publiées non encore en vigueur

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er octobre 2010 :

- IAS 24 "Parties liées" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.
- L'amendement à IFRIC 14 "Paiements d'avance d'exigences de financement minimal" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.
- IFRS 7 "Transfert d'actifs financiers" applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011.
- Les améliorations aux IFRS applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Leur impact éventuel fera l'objet d'une évaluation en cours d'exercice.

L'ensemble des sociétés du périmètre clôture leurs comptes au 30 septembre de chaque année à l'exception de la société Elbromplast en Roumanie qui clôture le 31 décembre.

A - Principes de consolidation

Sont consolidées les sociétés détenues à 20 % au moins dont l'un des critères suivant est atteint :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 100 milliers d'euros,
- total du bilan supérieur à 1 millions d'euros,
- endettement supérieur à 1 millions d'euros.

Les sociétés non consolidées prises individuellement ou dans leur ensemble, ne sont pas significatives.

Les filiales, dont le groupe détient le contrôle, sont consolidées par intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque le groupe détient plus de 50 % des droits de vote ; il peut également résulter des dispositions d'accords d'actionnaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (co-entreprises) sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les autres sociétés, dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote, sont consolidées par mise en équivalence.

Les états financiers du groupe sont établis en euros.

Les filiales étrangères ont généralement pour monnaie de fonctionnement leur monnaie locale. Leurs comptes sont convertis en euros, aux taux en vigueur à la clôture pour le bilan et aux taux moyens pour le compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit dans les capitaux propres.

Certaines filiales hors zone euro, qui réalisent l'essentiel de leurs transactions en euros, sont toutefois susceptibles de reconnaître cette devise comme monnaie de fonctionnement.

Les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

B - Immobilisations incorporelles

1. Ecart d'acquisition

Le coût d'acquisition des titres de sociétés consolidées est affecté aux actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sur la base de leur juste valeur déterminée à la date d'acquisition.

Lorsque le coût d'acquisition est supérieur à la juste valeur des actifs réévalués, nets des passifs, l'écart est inscrit en écart d'acquisition.

Conformément à IAS 36, les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement mais d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de dépréciation et au moins une fois par an. Pour la réalisation de ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés entre les unités génératrices de trésorerie qui correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie indépendants.

Concernant les écarts d'acquisition, les unités génératrices de trésorerie ont été définies au niveau du site de production.

La valeur comptable des actifs ainsi regroupés est comparée au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité, égale à la somme actualisée des flux nets futurs de trésorerie attendus, et leur valeur de marché nette des coûts de cession.

Les acquisitions d'intérêts complémentaires dans des sociétés consolidées sont traitées comme des prises de participation avec constatation de goodwill lorsque le coût d'acquisition des titres est supérieur à la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis.

Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

2. Frais de recherche et développement et coûts d'études spécifiques

Les coûts d'études engagés pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique sans engagement contractuel du client sur les volumes mais avec un complément de prix à la pièce sont comptabilisés à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles. Ces coûts immobilisés sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client, avec une durée maximale de 4 ans sauf cas particuliers.

Les coûts d'études engagés dans le cadre d'une commande spécifique faisant l'objet d'un engagement contractuel du client sur les volumes sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de l'avancement technique et selon le principe de comptabilisation des produits décrit dans la note P.

Les frais de développement ainsi que les coûts des études ne remplissant pas les conditions présentées ci-dessus sont pris en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus dès lors qu'ils ne remplissent les conditions définies par la norme IAS 38.

3. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les coûts de développement ou d'acquisition des logiciels informatiques à usage interne, amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans, ainsi que de brevets et licences.

C - Immobilisations corporelles

1. Valeur brute des immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production pour celles produites par l'entreprise.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, à l'exception de ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien qui sont immobilisés.

Les coûts d'emprunt supportés pendant la période de mise au point des immobilisations sont incorporés dans la valeur des immobilisations en application de la norme IAS 23 révisée pour les actifs constitués à partir de l'exercice 2009.

2. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité prévue :

Constructions (1)	10 à 40 ans
Matériels industriels (2)	3 à 10 ans
Autres immobilisations	3 à 10 ans

(1) Les constructions font l'objet d'une approche par composant.

(2) Les presses à injecter sont amorties sur 10 ans avec une valeur résiduelle de 25 % au terme de cette période, elles font ensuite l'objet de test de dépréciations.

Les actifs font l'objet d'un amortissement accéléré lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation initialement anticipée. Les durées d'utilité sont réexaminées à chaque clôture comptable

3. Outillages spécifiques

Les outillages spécifiques fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules dans le cadre d'une commande et qui ne sont pas considérés comme vendus au client (notamment lorsqu'ils font l'objet d'une rémunération au fur et à mesure des livraisons de pièces mais sans garantie sur le financement intégral des dépenses réalisées) sont également enregistrés en immobilisations corporelles, conformément à la norme IAS 16.

Ces outillages spécifiques sont amortis sur une durée maximale de 4 ans compte tenu de la cadence de remplacement des modèles.

4. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement reçues sont comptabilisées en produits constatés d'avance et sont repris au résultat suivant la durée d'utilité de l'immobilisation à laquelle elles se rapportent.

5. Crédit bail

Les biens dont le Groupe dispose, financés au moyen de contrats de location-financement sont traités comme des immobilisations financées à crédit

D - Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé

A chaque date de clôture, une revue est faite pour vérifier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu perdre de la valeur.

Les changements significatifs et défavorables intervenus sur les marchés sur lesquels l'entreprise opère, ou relatifs aux conditions d'utilisation des actifs, constituent les indices essentiels de perte de valeur.

Pour les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, un test de dépréciation est effectué à chaque clôture annuelle. L'actif est déprécié dès lors que sa valeur comptable excède sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est appréciée au niveau de chaque filiale.

La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité ou de la juste valeur nette des coûts de cession de l'actif.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée en diminution des actifs concernés et en marge opérationnelle.

E - Actifs non courants ou groupe d'actifs détenus en vue de la vente

Sont considérés comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants ou groupes d'actifs qui sont disponibles à la vente (sans requérir de travaux significatifs pour les mettre en état d'être vendus) et dont la vente est hautement probable.

Les actifs non courants ou groupe d'actifs considérés comme détenus en vue de la vente sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Par ailleurs, les actifs classés comme détenus en vue de la vente (ou inclus au sein d'un groupe d'actifs détenus en vue de la vente) cessent d'être amortis.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont classés sur une ligne particulière du bilan lorsque leur montant est significatif.

F - Actifs et passifs financiers

1. Définition

Le Groupe enregistre un actif ou un passif financier lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de cet instrument.

Les actifs financiers comprennent les valeurs mobilières, les prêts et les instruments dérivés actifs relatifs à des opérations financières. Ces instruments sont présentés en actifs non courants, à l'exception de ceux présentant une échéance inférieure à 12 mois à la date de clôture, qui sont classés en actifs courants ou en équivalents de trésorerie suivant le cas.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres dettes porteuses d'intérêts.

2. Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

- ***Titres de participation***

Ils représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition.

Cette valeur fait l'objet de tests de dépréciation en fonction des critères d'analyse financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société, le cas échéant une perte de valeur est constatée. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

- ***Prêts et autres actifs financiers***

Les prêts et autres actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur nominale qui correspond en fait au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

- ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

Elle comprend les liquidités en comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM de trésorerie, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Tous ses composants sont évalués à leur juste valeur à la clôture de l'exercice et les variations sont comptabilisées en résultat financier.

3. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les dettes financières sont généralement évaluées au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

G - Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;

- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

H - Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production. Ce dernier incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production ainsi qu'une quote-part des frais de structure liés à la fabrication, il ne comprend pas les coûts d'emprunt.

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Lorsque la valeur nette réalisable est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est constatée pour la différence.

I - Créances clients et comptes rattachés

Les créances commerciales sont enregistrées pour leur montant nominal. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

J - Cessions de créances

Les créances cédées à des tiers (titrisation, escompte) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés sont également transférés à ces tiers.

K - Actifs destinés à être cédés et activités destinées à être cédées

Sont classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés » au bilan les éléments suivants :

- la valeur d'un actif détenu en vue de sa vente ;
- la valeur d'un groupe d'actifs détenus en vue de leur vente et non en vue d'une utilisation continue ;
- et la valeur des activités et sociétés acquises dans la perspective d'une cession ultérieure.

Les passifs relatifs à ces actifs, groupe d'actifs, activités et sociétés sont également présentés au passif du bilan sur une ligne distincte dénommée « Passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés ».

Les actifs classés dans cette catégorie ne font plus l'objet d'amortissement. Ils sont évalués au montant le plus faible de leur valeur comptable et de leur prix de vente estimé, diminué des frais relatifs à la vente. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées en « autres charges opérationnelles » du Groupe.

Les actifs, le cas échéant activités et sociétés classés dans cette catégorie depuis une année, y sont maintenus seulement s'ils répondent aux critères exigés par la norme IFRS 5.

Au bilan, les données relatives aux « actifs et activités destinés à être cédés » isolés distinctement dans les états financiers ne donnent pas lieu au retraitement des années antérieures en termes de présentation.

Au compte de résultat, les résultats de cession des activités ou branches d'activités et sociétés qui remplissent la définition d'une activité abandonnée, sont isolés sur la ligne « Résultat après impôt des activités cédées et destinées à être cédées ».

Au 30 septembre 2011 cette rubrique ne concerne que le bâtiment industriel détenu par DRE.

L - Opérations en devise

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité (hors dérivés) sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversions relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatives à un investissement net dans une société étrangère.

Les impacts constatés en résultat sont comptabilisés :

- en résultat financier pour les différences de conversion relatives aux opérations financières.

- en marge opérationnelle pour les autres différences de conversion.

M - Capitaux propres

1. Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies :

- (i) l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité et
- (ii) dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres. Ainsi, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

2. Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

3. Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

N - Provisions

1. Engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus est entièrement constatée en diminution du résultat opérationnel courant. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en résultat global.

2. Autres provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour mettre fin à l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt en charges financières. Les provisions sont incluses en « passifs non courants » pour la part à long terme et en « passifs courants » pour la part à court terme.

Le coût des mesures d'adaptation d'effectifs est pris en charge lorsque le Groupe est manifestement engagé à mettre en œuvre le plan, c'est-à-dire lorsque celui-ci a été présenté de manière détaillée et annoncé au personnel concerné. Le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

O - Engagements d'achats donnés aux minoritaires

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Les "puts à prix fixes" sont comptabilisés en passifs financiers pour leurs valeurs actualisées, et les "puts à prix variables" pour leurs justes valeurs ; en outre, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en "Passifs financiers". La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1er janvier 2010, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme en accord avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers. Les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours alors que les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires (impact capitaux propres).

P - Chiffre d'affaires et marge

1. Enregistrement du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert du contrôle et des risques et avantages inhérents à la propriété des modules ou des pièces produits, c'est-à-dire généralement lors de l'expédition.

Dans le cas d'un contrat d'études ou d'une vente d'outillages, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure des étapes techniques validées par le client ou en l'absence d'étapes techniques prévues au contrat, au fur et à mesure de l'avancement de l'étude ou de l'outillage.

Le chiffre d'affaires est égal à l'ensemble des produits résultant de la vente des produits du Groupe, des prestations de services associées à ces ventes.

Les prestations de services associées à la vente de pièces plastiques ou d'outillages sont reconnues en fonction de la période où est fournie cette prestation.

2. Produits des outillages et constatation de la marge

Produits des outillages

Les produits des outillages sont comptabilisés selon le principe de la marge à l'avancement.

Coûts des outillages

Les coûts des outillages sont considérés comme des charges d'exploitation comprises dans la marge opérationnelle.

Q - Présentation des états financiers

1. Résultat opérationnel courant

Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance.

Il correspond au résultat des sociétés contrôlées avant prise en compte

- des autres revenus et charges opérationnels, correspondant à des éléments inhabituels, non récurrents et significatifs, qui comprennent les coûts de rationalisation des structures et départs anticipés, l'effet des événements exceptionnels tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture ou la cession d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation, la constatation de pertes de valeurs d'actifs incorporels ou corporels et d'autres pertes inhabituelles et significatives ;
- des produits sur prêts, titres de placement et trésorerie ;
- des charges de financement ;

- des autres revenus et charges financiers qui comprennent l'effet de l'actualisation des engagements de retraite et du rendement des fonds affectés à la couverture de ceux-ci, l'inefficacité des couvertures de change et de taux ainsi que les variations de valeurs des instruments de change et de taux pour lesquels les relations de couverture ne remplissent pas les critères de la norme IAS 39, les résultats sur cession de titres de filiales ;
- des impôts.

2. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme :

- les coûts de restructuration et les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs,
- le résultat de cession d'activités ou de participations opérationnelles,
- le résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles,
- les éléments inhabituels correspondant à des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

R - Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges d'intérêts de l'ensemble du Groupe.

Les produits et charges d'intérêts sont reconnus selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui consiste en un étalement actuariel des intérêts et des coûts de transaction sur la durée du prêt ou de l'emprunt.

S - Impôt sur les résultats

Les écarts temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable.

Ces écarts proviennent principalement des écritures de retraitements des comptes des filiales ainsi que des déficits fiscaux reportables.

Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt et des réglementations fiscales adoptés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus qu'à hauteur des impôts différés passifs.

T - Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, Plastivaloire doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Plastivaloire revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs et les provisions, sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

Note 2. Faits marquants de la période

A - Evolution du périmètre de consolidation

- **Groupe Bourbon**

Le 1^{er} mars 2011, Plastivaloire a intégré les sociétés du Groupe Bourbon, spécialisées dans les systèmes intérieurs et extérieurs d'automobile. La prise de participation du Groupe s'élève à 64,9 %. Des précisions sont apportées au point 4 concernant le détail de cette transaction.

Sur l'exercice précédent le Groupe avait procédé aux opérations suivantes :

- **Injection plastiques systèmes**

Création d'une nouvelle joint-venture en Tunisie

La forte croissance régulière de PVL en Tunisie a incité le Groupe à créer une deuxième joint-venture dans ce pays. La société Injection Plastiques Systèmes a été fondée début avril 2010 dans les mêmes conditions et avec les mêmes partenaires que pour la première joint-venture du Groupe créée en 2003. Injection Plastiques Systèmes a acheté un terrain de 10 000 m² à côté du site de production existant et réalise la construction d'une usine de 4 000 m² qui sera achevée à la fin du mois de juin 2011.

- **Cardonaplast**

Le 17 mars 2010, le Groupe avait procédé à l'acquisition de 25 % des titres de la société Cardonaplast en Espagne, portant ainsi sa participation à 100 %.

- **Duna Injection Real Estate**

Création le 12 avril 2010 de la société Duna injection Real Estate Ltd. L'objet de cette société a été de procéder à l'acquisition du bâtiment industriel loué initialement par la société Duna injection Plastic Factory, société dont l'activité a cessé l'année dernière.

- **Injecter sa**

Le 17 mars 2010 le Groupe avait cédé l'intégralité de la participation qu'il détenait dans la société Injecter sa.

- **Duna Injection**

La société enregistrait depuis plusieurs exercices une baisse significative d'activité liée à son principal donneur d'ordre. Malgré des restructurations importantes ayant notamment engendré des réductions significatives des effectifs la société n'était pas en mesure de retrouver l'équilibre de ses comptes.

La direction a donc pris la décision sur le second trimestre de cesser toute activité à compter de 31 mai 2010.

Note 3. Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture

Note 4. Regroupement d'entreprise

Par un protocole d'accord en date du 16 mars 2011, le Groupe s'est porté acquéreur de 66.548 actions de la société Parfib (holding de détention du Groupe Bourbon) représentant près de 92% de son capital.

A cette même date, il a été fait apport par le Groupe à la société Parfib, des actions de quatre de ses filiales spécialisées dans la production de pièces plastiques pour l'automobile pour un montant de 4,5 M€.

Enfin, le Groupe et le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles ont souscrit à une augmentation de capital en numéraire de la société Parfib pour respectivement 2 et 11 M€.

A la suite de ces opérations, le Groupe Plastivaloire détient 64,93% du capital de la société Parfib.

L'intégration du Groupe Bourbon dans le périmètre de consolidation du Groupe a été réalisée à la date du 1^{er} mars 2011 et ce au regard des éléments suivants :

- La prise de contrôle avait été protocolée dès janvier 2011 au plus tard au 28 février 2011 entre les actionnaires de PARFIB, le FMEA et PLASTIVALOIRE,

- dans les faits la prise de contrôle opérationnel était effective par les équipes dirigeantes de Plastivaloire dès le 1^{er} mars 2011

Par ailleurs, la contribution du Groupe Bourbon au chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant du Groupe Plastivaloire s'élève respectivement à 130.3 M€ et 6,9 M€ sur la période courant du 1^{er} mars 2011 au 30 septembre 2011, soit une quote part pour la période du 1^{er} mars au 15 mars peu significative au regard de l'ensemble consolidé

Les principaux avantages attendus de cette opération pour Plastivaloire sont les suivants:

- Constitution d'un pôle leader en France fournisseur de rang 1&2 de l'automobile en rapprochant Automotive Plastics et Groupe Bourbon
- Prise de position sur un marché en croissance : les pièces plastiques techniques décorées
- Complémentarités fortes : achats de matières premières, R&D, savoir-faire technique (décors et chromage, pièces cinématiques, commandes d'ouverture)

Cette acquisition est à considérer comme un regroupement d'entreprises au sens de la norme IFRS 3 révisée. Les activités du Groupe Bourbon ont été acquises pour un prix net de 21 millions d'euros (hors frais d'acquisition comptabilisés en charges), ce montant inclus des compléments de prix pour 1,2 millions d'euros dont la probabilité de réalisation a été estimée à 100% et la part minoritaire des sociétés AP apportées.

La situation particulière du Groupe Bourbon en proie à d'importantes difficultés financières et les incertitudes qui reposent sur le dynamisme du secteur automobile expliquent que cette acquisition se soit réalisée à des conditions avantageuses pour le Groupe Plastivaloire. Il en résulte effectivement l'estimation provisoire d'un profit de 29,8 M€, comptabilisé en autres revenus ».

Ce profit résulte notamment de l'estimation provisoire des justes valeurs suivantes :

- mise à la juste valeur des immobilisations corporelles pour 11.5 millions d'euros, à noter que le Groupe a eu recours à un expert indépendant pour évaluer les actifs immobiliers ;
- actifs et passifs d'impôts différés correspondants pour -0,9 million d'euros.

Les études que nous avons menées en interne nous ont par ailleurs amené à considérer comme nulle la valeur d'éléments incorporels attachés à la notion de relations clientèles et commandes en cours sur une base du business plan établi par un expert indépendant dans le cadre du rapprochement à horizon 2015. Ces études permettent de conclure que le niveau d'EBIT futurs n'est pas suffisant pour rémunérer les capitaux investis sur la base d'un WACC moyen proche de 10%

Ce regroupement a été comptabilisé sur des bases provisoires, le montant affecté aux actifs repris et dettes assumées étant susceptible d'être modifié dans un délai d'un an à compter du 1er mars 2011.

Les frais d'acquisition ont été comptabilisés en charges et représentent un montant total de 865 milliers d'euros comptabilisés sur l'exercice 2011.

Les actifs nets acquis du Groupe Bourbon sont détaillés ci-après :

(en milliers d'euros)	Valeurs historiques IFRS	Ajustement justes valeurs	Justes valeurs
Immobilisations incorporelles	2 493	- 113	2 380
Immobilisations corporelles	53 052	11 620	64 672
Autres actifs non courants	402		402
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	55 947	11 507	67 454
Actifs courants	106 619		106 619
Trésorerie	14 381		14 381
TOTAL ACTIFS COURANTS	121 000	-	121 000
TOTAL ACTIFS	176 947	11 507	188 454
Passifs non courants	5 980	- 131	5 849
Passifs financiers non courants	20 111	207	20 318
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	26 091	76	26 167
Passifs courants	85 341		85 341
Passifs financiers courants	588		588
TOTAL PASSIFS COURANTS	85 929	-	85 929
TOTAL PASSIFS	112 020	76	112 096
Actifs nets			76 358
Actif net acquis (64,934 %)			49 582
Coût d'acquisition			19 808
Ecart d'acquisition groupe Bourbon (produit)			29 774
Moins value sur apport AP		- 1 270	- 1 270
Badwill			28 504

Ce badwill a fait l'objet d'une comptabilisation dans le compte de résultat en « autres produits opérationnels ».

Plan de vente à Plastivaloire d'actions du Groupe Bourbon (put)

Des options de vente des actions Parfib ont été accordées au Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (F.M.E.A.) ainsi qu'à Monsieur Claude Bourbon par le Groupe. Ces options sont exerçables sur une période comprise entre le 1^{er} avril 2016 et le 15 septembre 2019. La dette qui en résulte est estimée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option avec pour hypothèse une levée d'option exercée en date du 1^{er} avril 2017.

Cette dette est reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers le poste « Dettes non courantes ». La variation de la dette imputable à l'actualisation est comptabilisée en résultat financier. Les variations ultérieures de la juste valeur de la dette sont constatées en contrepartie des capitaux propres du Groupe.

Le montant de cette provision actualisé au taux de 7.22% s'élève à 13750 K€.

Compte proforma

Les comptes pro forma ci-dessous ont été établis en retenant les mêmes hypothèses et les mêmes retraitements que ceux intégrés dans les comptes consolidés au 30 septembre 2011 en intégrant le groupe BOURBON sur la période du 1^{er} octobre au 30 septembre 2011.

Comptes établis du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 :

en milliers d'euros	30.09.2011	%
Produits des activités ordinaires	434 276	
Autres produits opérationnels	14 898	
Marchandises et matières consommés	223 943	51,6%
Frais de personnel	128 156	29,5%
Dotations aux amortissements et provisions	22 777	5,2%
Autres charges opérationnelles	59 104	13,6%
Résultat opérationne courant	15 194	3,5%
Résultat opérationnel	15 656	3,6%
Résultat financier	- 957	-0,2%
Impôts sur les sociétés	4 781	1,1%
Résultat net consolidé	19 480	4,5%

Note 5. Informations par secteur opérationnel

Conformément à IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe.

Information sectorielle de premier niveau

Le premier niveau de l'information sectorielle se décline par zones géographiques.

Information sectorielle de second niveau

L'information sectorielle de second niveau se décline selon les branches suivantes :

- la branche Plasturgie, qui comprend les filiales de production,
- la branche Outillage, qui consiste en la réalisation de moules et d'outillages spécifiques.

Chacune de ces deux branches forme un tout cohérent exposé à des risques et une rentabilité qui lui sont propres. Les produits et charges résultant de l'activité Outillage sont comptabilisés en produits et charges d'exploitation. Les actifs et les dettes sont propres à chaque activité.

A - Informations par zone géographique

Le découpage par zone présenté ci-dessus se réfère à des notions géographiques. Le chiffre d'affaires consolidé est présenté par zone d'implantation de la clientèle. Les immobilisations, les investissements corporels et incorporels et les autres actifs d'exploitation sont présentés par zone d'implantation des filiales et co-entreprises.

1. Comptes de résultats consolidés par zone géographique

en K€	France	Etranger	Interzone	Total
30/09/2011				
Chiffre d'affaires	235 376	108 209		343 585
Chiffre d'affaires interzone	14 247	25 639	- 39 886	-
Chiffre d'affaires de la zone	249 623	133 848	- 39 886	343 585
				-
RESULTAT OPERATIONNEL	26 673	12 813	-	39 486
Résultat financier	- 3 205	2 094		- 1 111
Charges d'impôt sur le résultat	5 862	- 1 706		4 156
Mise en équivalence	-		-	-
Résultat après impôts	29 330	13 201	-	42 531
30/09/2010				
Chiffre d'affaires	114 814	105 484		220 298
Chiffre d'affaires interzone	8 903	2 177	- 11 080	-
Chiffre d'affaires de la zone	123 717	107 661	- 11 080	220 298
				-
RESULTAT OPERATIONNEL	- 3 933	16 284	-	12 351
Résultat financier	- 130	- 1 863		- 1 993
Charges d'impôt sur le résultat	879	- 1 297		- 418
Mise en équivalence	35		-	35
Résultat après impôts	- 3 149	13 124	-	9 975
30/09/2009				
Chiffre d'affaires	76 769	87 349		164 118
Chiffre d'affaires interzone	7 406	1 068	- 8 474	-
Chiffre d'affaires de la zone	84 175	88 417	- 8 474	164 118
				-
RESULTAT OPERATIONNEL	- 14 006	8 903	-	- 5 103
Résultat financier	229	638	-	867
Charges d'impôt sur le résultat	- 289	- 1 863		- 2 152
Mise en équivalence	-	29	-	29
Résultat après impôts	- 14 066	7 707	-	- 6 359

(1) Les transactions interzones sont effectuées à des conditions proches de celles du marché.

2. Bilans consolidés par zone géographique au 30 septembre 2011

En milliers d'euros	France	Etranger	Inter zone	30.09.2011
I - ACTIFS NON COURANTS	87 433	68 451	0	155 884
Immobilisations incorporelles	4 105	574		4 679
Immobilisations corporelles	80 488	67 047		147 535
Participation sociétés Mises en équivalence		0		0
Autres actifs financiers	2 840	108		2 948
Impôt différé actif		722		722
II - ACTIFS COURANTS	174 727	72 002	-32 452	214 277
Stocks	28 390	17 227		45 617
Créances clients	76 536	29 672	-14 686	91 522
Autres créances	60 394	6 281	-17 766	48 909
Liquidités et quasi-liquidités	9 407	18 822		28 229
III - ACTIFS DESTINES A LA VENTE		3 432		3 432
A - TOTAL ACTIF	262 160	143 885	-32 452	373 593
I - CAPITAUX PROPRES	107 790	51 827	0	159 617
Capital	5 531			5 531
Primes	17 843			17 843
Réserves consolidées	38 404	30 831		69 235
Résultat net consolidé - part du groupe	34 025	9 218		43 243
Intérêts minoritaires	11 987	11 778		23 765
III - DETTES NON COURANTES	54 234	10 862	0	65 096
Dettes financières à long terme	50 083	7 419	0	57 502
Impôts différés	0	3 443		3 443
Dettes au titre des pensions et retraites	4 151			4 151
IV - DETTES COURANTES	84 100	97 232	-32 452	148 880
Dettes fournisseurs et autres dettes	43 760	20 617	-14 614	49 763
Autres dettes courantes	12 236	71 044	-17 838	65 442
Dettes financières à court terme	25 353	4 964	0	30 317
Provisions	2 501	303		2 804
Dettes impôt sur les sociétés	250	304		554
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	246 124	159 921	-32 452	373 593

(2) Les transactions interzones sont effectuées à des conditions proches de celles du marché.

3. Bilans consolidés par zone géographique au 30 septembre 2010

En milliers d'euros	France	Etranger	Inter zone	30.09.2010
I - ACTIFS NON COURANTS	60 707	51 665	-15 221	97 151
Immobilisations incorporelles	337	356		693
Immobilisations corporelles	45 093	51 000		96 093
Participation sociétés Mises en équivalence		0		0
Autres actifs financiers	15 277	51	-15 221	107
Impôt différé actif		258		258
II - ACTIFS COURANTS	68 317	56 890	-8 475	116 732
Stocks	11 189	11 000		22 189
Créances clients	28 153	23 932	-8 475	43 610
Autres créances	13 043	7 856	0	20 899
Liquidités et quasi-liquidités	15 932	14 102		30 034
A - TOTAL ACTIF	129 024	108 555	-23 696	213 883
I - CAPITAUX PROPRES	64 286	45 932	0	110 218
Capital	5 531			5 531
Primes	17 843			17 843
Réserves consolidées	44 056	27 538		71 594
Résultat net consolidé - part du groupe	-3 141	10 388		7 247
Intérêts minoritaires	-3	8 006		8 003
III - DETTES NON COURANTES	27 486	9 042	0	36 528
Dettes financières à long terme	18 364	8 022	0	26 386
Impôts différés	6 178	1 020		7 198
Dettes au titre des pensions et retraites	2 944			2 944
IV - DETTES COURANTES	37 252	53 581	-23 696	67 137
Dettes fournisseurs et autres dettes	15 315	21 030	-8 211	28 134
Autres dettes courantes	9 251	14 323	-264	23 310
Dettes financières à court terme	11 358	17 875	-15 221	14 012
Provisions	1 328	207		1 535
Dettes impôt sur les sociétés	0	146		146
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	129 024	108 555	-23 696	213 883

(1) Les transactions interzones sont effectuées à des conditions proches de celles du marché.

4. Tableaux de flux de trésorerie consolidés par zone au 30 septembre 2011

Flux (en milliers d'euros)	France	Etranger	30.09.2011
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	31 000	9 219	40 219
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées	-1 670	3 982	2 312
Quote part dans les résultats des sociétés mise en équivalence	0	0	0
Dotations aux Amortissements et provisions	11 815	6 906	18 721
Reprises des Amortissements et provisions	-3 947	-1 242	-5 189
Autres charge et produit calculé	-29 775		-29 775
Plus et moins values de cession	1 713	-485	1 228
Impôts différés	-6 113	235	-5 878
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 023	18 615	21 638
Ecart de conversion sur la CAF			
Variation des frais financiers	53	-43	10
Variation nette exploitation	-6 844	-3 153	-9 997
Variation de stock	-3 279	-2 500	-5 779
Variation des Créances d'exploit°	-605	9 129	8 524
Variation des Dettes d'exploit°	-2 960	-9 782	-12 742
Variation nette hors exploitation	12 154	1 354	13 508
Variation des créances hors exploitation	19 392	312	19 704
Variation des dettes hors exploitation	-10 119	3 013	-7 106
Comptes de liaison	2 157	-2 157	0
Charges et produits constatés d'avance	732	178	910
Pertes et gains de changes	-8	8	0
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 386	16 773	25 159
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-2 053	-185	-2 238
Décaisst / acquisition immos corporelles	-5 839	-6 854	-12 693
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	1 039	2 347	3 386
Décaisst / acquisition immos financières	-18 163	-44	-18 207
Encaisst / cession immos financières	119	0	119
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-19 341	3 083	-16 258
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-44 238	-1 653	-45 891
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital ou apports	11 000	0	11 000
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-2 499		-2 499
Dividendes versés aux minoritaires	4 621	-6 189	-1 568
Variation des autres fonds propres	-226	0	-226
Encaissements provenant d'emprunts	18 727	0	18 727
Remboursement d'emprunts	-10 861	-3 737	-14 598
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	20 762	-9 926	10 836
Incidences des variations de taux de change	0	-855	-855
Reclassement de trésorerie	0	0	0
VARIATION DE TRESORERIE	-15 090	4 339	-10 751
TRESORERIE A L'OUVERTURE	12 543	13 381	25 924
TRESORERIE A LA CLOTURE	-2 547	17 720	15 173

B. Informations par branche d'activité

En milliers d'euros	Pièces Plastiques	Outillages	Total
30/09/2011			
Chiffre d'affaires	318 175	25 410	343 585
Investissements corporels et incorporels	12 900	2 332	15 232
Immobilisations corporelles et incorporelles	351 871	12 294	364 165
30/09/2010			
Chiffre d'affaires	208 719	11 579	220 298
Investissements corporels et incorporels	10 122	1 436	11 558
Immobilisations corporelles et incorporelles	195 835	3 286	199 121
30/09/2009			
Chiffre d'affaires	152 936	11 182	164 118
Investissements corporels et incorporels	18 599	14	18 613
Immobilisations corporelles et incorporelles	189 354	1 520	190 874

Les immobilisations incorporelles ne comprennent pas les goodwill et les fonds de commerce

C. Information par secteur d'activité

En milliers d'euros	30.09.2011		30.09.2010		Variation N / N-1
Automobile	228 194	66%	110 149	50%	107,2%
Multimédia	38 424	11%	44 060	20%	-12,8%
Industrie électrique	26 313	8%	30 842	14%	-14,7%
Outillages et process	25 410	7%		0%	
Divers *	25 244	7%	35 247	16%	-28,4%
Total	343 585	100%	220 298	100%	

Note 6. Analyse du résultat opérationnel courant

A - Chiffre d'affaires au 30 septembre 2010 au périmètre et méthodes 2011

en milliers d'euros	Plastique	Outillage	Total
Chiffre d'affaires 2010	208 719	11 579	220 298
Changement de périmètre de 2010 /2011	112 273	12 806	125 079
Chiffre d'affaires 2010 au périmètre et méthodes 2011	320 992	24 385	345 377
Chiffre d'affaires 2011	318 175	25 410	343 585
Evolution en %	-0,9%	4,2%	-0,5%

Le changement de périmètre concerne les sociétés du Groupe Bourbon qui ont intégré le Groupe à compter du 1^{er} mars 2011 et Duna Injection qui a cessé son activité le 31 mai 2010.

B - Décomposition du chiffre d'affaires

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Ventes de biens	341 097	220 094	163 352
Ventes de services	2 488	204	766
Chiffre d'affaires	343 585	220 298	164 118

C - Autres produits opérationnels courants

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Production stockée	1 241	970	190
Production immobilisée	2 673	317	444
Subvention d'exploitation	14	29	84
Reprise sur amort, et prov.	4 026	3 718	1 845
Autres produits	995	2 034	1 521
Total	8 949	7 068	4 084

D - Marchandises et matières consommées

en milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Matières premières consommées	160 931	96 593	74 788
Achats non stockés - Energie	15 504	11 572	8 087
Total	176 435	108 165	82 875

E - Charges de personnel

en milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Salaires et appointements	71 321	49 574	40 236
Charges salariales	27 466	16 981	13 796
Participation	26	86	-
Total	98 813	66 641	54 032
Effectif moyen	4 498	3 005	2 731

Au 30 septembre 2011, 1615 personnes étaient employées dans le Groupe Bourbon.

F - Dotations aux amortissements et dépréciation

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Dotation aux amortissements	13 704	10 402	10 371
Dépréciation - perte de valeur	394	812	431
Provisions sur actifs circulants	2597	657	1180
Provisions pour risques et charges	259	415	433
Total	16 954	12 286	12 415

G - Autres charges opérationnelles courantes

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Entretien réparation	5 925	2 627	1 587
Assurance	1 385	942	895
Personnel extérieur	11 610	10 336	5 132
Transports	6 819	4 889	3 249
Honoraires	2 163	1 088	1 017
Déplacements missions	1 733	1 223	1 069
Autres services extérieur	8 400	5 079	4 651
Charges externes	38 035	26 184	17 600
Autres charges	1 853	405	438
Autres charges d'exploitation	1 853	405	438
Impôts et taxes	6 541	3 976	3 757
Total	46 429	30 565	21 795

Note 7. Autres revenus et charges opérationnels

A - Autres Produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Produits de cession d'immobilisations	5 423	4 366	2 906
Badwill	28 504	3 666	4 861
Reprise de provision non récurrente	684	27	250
Autres produits divers	2 668	1 066	331
Total Autres produits opérationnels	37 279	9 125	8 348
Coût de restructuration	3 439	432	7 318
Provision non récurrente	1 164		
Valeur nette des immobilisations cédées	5 382	4 558	2 679
Autres charges diverses	1 711	1 493	539
Total Autres charges opérationnelles	11 696	6 483	10 536

B - Résultat de cession d'immobilisations incorporelles ou corporelles

	30.09.2011	30.09.2009	30.09.2008
Produits de cession d'immobilisations	5 423	2 906	1 856
Valeur nette des immobilisations cédées	5 382	2 679	2 420
Résultat de cession	41	227	- 564

Elles concernent essentiellement la vente de matériels industriels

Note 8. Résultat financier

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Charges d'intérêts	- 2 229	- 1 446	- 1 406
Produits financiers sur placements	667	44	435
Coût de l'endettement financier net	- 1 562	- 1 402	- 971
Résultat sur écarts de conversion rapportés aux capitaux propres	739	471	2 400
Résultat sur opération de change	- 446	- 127	- 563
Provision financière	158	7	1
Autres charges et produits financiers	451	- 591	1 838

Note 9. Impôts sur les résultats

Le groupe Plastivaloire, dès qu'il en a la possibilité, opte pour le régime de l'intégration fiscale en France.

A - Charge d'impôts courants et différés

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Charge d'impôt courant	1 721	1 338	- 283
Charge d'impôt différé	- 5 877	- 920	2 435
Charge d'impôt sur le résultat	- 4 156	418	2 152

La charge d'impôt courant provient des entités étrangères pour 1471 milliers d'euros en 2011.

Nouvelle réglementation fiscale en France, applicable au 1er janvier 2010 :

La Loi de finances pour 2010 votée en décembre 2009, a introduit une Contribution économique territoriale (CET) en remplacement de la Taxe Professionnelle (TP). La CET comprend deux composantes : la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1,5 % de la valeur ajoutée. La CET est plafonnée à 3 % de la valeur ajoutée.

Dès lors que la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du groupe est beaucoup plus importante que le résultat imposable de ces mêmes activités (le résultat fiscal de l'intégration fiscale française est déficitaire depuis plusieurs années, alors que la valeur ajoutée est positive) la qualification donnée à la CET par le groupe est celle d'une charge opérationnelle plutôt que d'un impôt sur le résultat. En conséquence, la CET due à partir de 2010 est classée en résultat opérationnel au même titre que la taxe professionnelle l'était jusqu'en 2009.

B - Rapprochement entre le taux légal en France et le taux d'imposition effectif (hors badwill)

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Taux d'impôt sur le bénéfice en vigueur en France	33,33%	33,33%	33,33%
Crédit d'impôt	-5,54%	-1,36%	-0,30%
Impact de la non comptabilisation des impôts différés sur déficits reportables en France	0,00%	5,03%	-114,12%
Comptabilisation des impôts différés sur déficits reportables à hauteur des impôts différés passifs	-76,99%	0,00%	0,00%
Impact des taux différents d'imposition	-17,43%	-12,20%	26,10%
Autres impacts	18,29%	-20,78%	3,85%
Taux effectif d'impôt global	-48,34%	4,02%	-51,14%

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à -48,34 % au 30 septembre 2011, contre -4.02 % au 30 septembre 2010. L'impact des taux différents d'imposition, représente un montant de 1499 K€.

C - Ventilation du solde net des impôts différés

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Immobilisations	- 6 926	- 7 272	- 8 109
Provision et autres charges déductibles lors de leur paiement	527	907	364
IDA sur déficits reportables	4 462		
Autres	- 784	- 575	- 372
Solde net des impôts différés actifs et passifs	- 2 721	- 6 940	- 8 117

Une de nos filiales polonaises située dans une zone franche, bénéficie d'un crédit d'impôt qu'elle peut utiliser jusqu'en 2016, le montant total de ce crédit d'impôt s'élève à 3 632 milliers d'euros. L'approche qui est retenue pour la constatation de ce crédit d'impôt dans les comptes de la société consiste à calculer un résultat prévisionnel sur 3 ans et à comptabiliser l'impôt correspondant.

Au 30 septembre, le montant de cette créance est comptabilisé pour 714 milliers d'euros. Les prévisions calculées sur 3 ans permettent de dégager une créance de 253 milliers d'euros ; nous avons donc ajusté la provision comptabilisée antérieurement à hauteur de 461 milliers d'euros.

D'autre part le groupe n'a pas comptabilisé l'impôt différé actif relatifs aux déficits reportables en France excédant le montant des impôts différés passifs, soit un montant de 19501 milliers d'euros au 30 septembre 2011.

Note 10. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant la part du résultat net revenant au Groupe (40219 milliers d'euros en 2011 et 7247 milliers d'euros en 2010) par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ne dispose pas d'instrument dilutif.

Quantité	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Actions en circulation	2 765 700	2 765 700	2 765 700
Actions d'autocontrôle	- 269 232	- 265 715	- 267 040
Nombre d'actions retenues pour le résultat	2 496 468	2 499 985	2 498 660

Note 11. Ecart d'acquisition

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Valeur brute	5 203	5 203	5 203
Dépréciation	- 4 957	- 4 957	- 4 957
Ecart de conversion et autres mouvements	-	-	-
Total	246	246	246

Les goodwill sont localisés en France et en Roumanie.

Note 12. Immobilisations incorporelles

A - Evolution des Immobilisations incorporelles au 30 septembre 2011

En milliers d'euros	Début	Mvt péri-mètre	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Ecart conversion	Fin
Goodwills	5 203					5 203
Frais de recherche	0	701	1 707			2 408
Concessions, brevets	2 180	377	143	119	-19	2 562
Fonds de commerce	206					206
Autres immobilisations incorporelles	0	1 992	393	3		2 382
Valeurs brutes	7 589	3 070	2 243	122	-19	12 761
Goodwills	4 957					4 957
frais de recherche	0	182	401			583
Concessions, brevets	1 733	209	222	115	-18	2 031
Fonds de commerce	206	0				206
Autres immobilisations incorporelles	0	300	8	3		305
Amortissements & dépréciations	6 896	691	631	118	-18	8 082
Valeurs nettes	693	2 379	1 612	4	-1	4 679

Les goodwill sont localisés en France et en Roumanie.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles de 2011 concernent essentiellement l'achat de logiciels.

En milliers d'euros	30.09.2011			30.09.2010	30.09.2009
	Brut	Amort. et provision	Net	Net	Net
Goodwills	5 203	4 957	246	246	246
Frais de recherche	2 408	583	1 825	-	-
Concessions, brevets	2 562	2 031	531	447	414
Fonds de commerce	206	206	-		
Autres immobilisations incorporelles	2 382	305	2 077	-	-
Total	12 761	8 082	4 679	693	660

Note 13. Immobilisations corporelles

A - Immobilisations corporelles au 30 septembre 2011

En milliers d'euros	Début	Mvt périmètre	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres mouvements	Ecart conversion	Fin
Terrains	7 190	3 135	5		-2 171	-63	8 096
Constructions	71 836	59 972	1 419	526	-6 002	-1 291	125 408
Matériel outillage	103 181	95 529	5 833	10 117	1 608	-2 510	193 524
Autres immob. corporelles	8 784	11 295	1 412	897	108	-100	20 602
Immobilisations en cours et Avances	1 841	2 112	4 668	39	-4 804	-5	3 773
Valeurs brutes	192 832	172 043	13 337	11 579	-11 261	-3 969	351 403
Terrains	92	88	14			3	197
Constructions	24 899	31 773	4 090	1 663	-3 238	-364	55 497
Matériel Outillage	65 162	66 959	10 869	6 715	-524	-1 400	134 351
Autres immob. Corp.	6 585	8 550	1 235	717	-1 767	-63	13 823
Amortissements	96 738	107 370	16 208	9 095	-5 529	-1 824	203 868
Valeurs Nettes	96 094	64 673	-2 871	2 484	-5 732	-2 145	147 535

Le montant de la production immobilisée s'élève à 2673 milliers d'euros au 30/09/11.

Le montant net de la colonne autres mouvements correspond pour 5732 milliers d'euros au reclassement de bâtiments en actifs disponibles à la vente.

En milliers d'euros	30.09.2011			30.09.2010	30.09.2009
	Brut	Amort. et provision	Net	Net	Net
Terrains	8 096	197	7 899	7 098	6 675
Constructions	125 408	55 498	69 910	46 937	48 168
Matériel outillage	193 524	134 351	59 173	38 018	41 723
Autres immob. corporelles	20 602	13 823	6 779	2 199	2 195
Immobilisations en cours et Avances	3 774	-	3 774	1 841	580
Total	351 404	203 869	147 535	96 093	99 341
Dont biens faisant l'objet d'un contrat de location financement	20 602	6 682	13 920	12 007	17 849

B - Perte de valeur

En milliers d'euros	Dépréciation	Reprise
Matériel Outillage	381	112
Bâtiment industriel	13	1 225
Total	394	1 337

Le groupe a mis en place le principe de tests de dépréciation sur toutes les presses à injecter dont l'âge est supérieur à 10 ans et certaines machines spécifiques ainsi que les biens destinés à être cédés.

Note 14. Immobilisations financières

A - Actifs financiers

En milliers d'euros	30.09.2011			30.09.2010	30.09.2009
	Brut	Provision	Net	Net	Net
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts	41	-	41	40	19
Autres immobilisations financières	607	-	607	67	74
Actifs financiers disponible à la vente	7 830	5 530	2 300	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	1 673
Total	8 478	5 530	2 948	107	1 766

Le 17 mars 2010 le groupe avait cédé la participation qu'il détenait dans la société espagnole Injecter SA. Il s'agissait de la seule société du groupe consolidée par mise en équivalence.

Le groupe a signé deux compromis pour la vente des bâtiments industriels de Rochefort (APR) et Dreux (OI).

B - Ventilation des actifs financiers par nature et catégorie

En milliers d'euros	30.09.2011		30.09.2010		30.09.2009	
	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant
Prêts aux salariés	41	-	40	-	20	-
Actifs financiers disponible à la vente	2 300	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnement	-	607	67	-	74	-
Total	2 341	607	107	-	94	-

Note 15. Stocks

En milliers d'euros	30.09.2011			30.09.2010	30.09.2009
	Brut	Provision	Net	Net	Net
Matières premières	27 247	1 595	25 652	14 310	12 493
En cours biens	3 479	86	3 393	818	813
Produits finis	16 383	1 573	14 810	7 054	6 540
Marchandises	1 762		1 762	7	14
TOTAL STOCKS ET EN-	48 871	3 254	45 617	22 189	19 860

Note 16. Créances clients

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Valeurs Brutes	92 719	44 964	45 976
Dépréciation	1 197	1 354	544
Valeurs Nettes	91 522	43 610	45 432
<i>Dont à moins d'un an</i>	<i>91 522</i>	<i>43 610</i>	<i>45 432</i>

Note 17. Autres actifs courants

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Avances et acomptes versés	487	3 067	191
Créances sociales	1 962	959	1 060
Créances fiscales	8 610	4 954	4 794
Créance liée a l'affacturage	33 874	9 288	8 289
Autre créances	1 851	1 496	312
Charges constatées d'avance	2 125	1 135	948
TOTAL CREANCES	48 909	20 899	15 594

Note 18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Équivalents de trésorerie : OPCVM monétaires et autres valeurs mobilières	11 476	7 719	10 658
Comptes courants bancaires et disponibilités	16 753	22 315	17 255
Total Trésorerie à l'actif	28 229	30 034	27 913
Concours bancaires courants	- 13 056	- 4 110	- 1 879
TOTAL TRÉSORERIE NETTE	15 173	25 924	26 034

Note 19. Capitaux propres

A - Capital social

Aux 30 septembre 2011 et 2010, le nombre d'actions émises et autorisées s'élève à respectivement 2765700 et 2765700. Aux 30 septembre 2011 et 2010, le nombre d'actions en circulation (après déduction des titres en auto-détention), s'élevait à respectivement à 2.496.468 et 2.499.985. La valeur nominale de l'action est de 2 euro. Les opérations sur le capital figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Les objectifs du Groupe dans la gestion de son capital sont :

- de maintenir l'exploitation du Groupe dans le but de fournir un retour sur capital aux actionnaires ainsi que des bénéfices aux autres intervenants, et
- de fournir aux actionnaires une rentabilité satisfaisante en ajustant les prix des produits et services en fonction du niveau de risque.

Le Groupe gère la structure de son capital et fait les ajustements nécessaires en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque de ses principaux actifs. Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut payer des dividendes aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, et acheter ou vendre ses propres actions.

B - Titres d'autocontrôle

L'assemblée générale du 11 mars 2011, autorise le conseil d'administration à affecter les actions détenues par Plastivaloire essentiellement à l'animation du titre.

En milliers	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Valeur des titres d'autocontrôle	5 314	5 088	5 075
Nombre de titres d'autocontrôle	269	266	267

C - Distributions

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 11 mars 2011 a décidé une distribution de dividendes de 1 euro par action, soit 2499 milliers d'euros.

Note 20. Provisions courantes et non courantes

A - Provisions au 30 septembre 2011

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Provision non courante			
Provision pour engagement de retraite	4 151	2 944	2 541
Provisions courantes			
Provision pour coût de restructuration et adaptation d	264	1 311	4 144
Provisions pour litiges	2 149	49	373
Autres	391	175	168
TOTAL DES PROVISIONS COURANTES	2 804	1 535	4 685

Chacun des litiges connus dans lesquels Plastivaloire ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

B - Provisions non courantes : engagements de retraite et autres avantages du personnel à long terme*1. Description des régimes*

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite prévues par les législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des indemnités de départ à la retraite.

2. Hypothèses retenues

Le chiffrage du montant de ces engagements complémentaires a été effectué sur la base d'une évaluation actuarielle utilisée pour les sociétés françaises, pays dans lequel le Groupe a l'essentiel de ses engagements, intégrant :

- une hypothèse de date de départ en retraite, entre 62 et 65 ans pour les salariés français ;
- des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs ;
- des hypothèses de mortalité ;
- des estimations d'évolution de salaires jusqu'au départ à la retraite correspondant, à la somme des hypothèses d'inflation et de prévisions d'augmentations individuelles ;
- un taux d'actualisation financière et un taux d'inflation (ou un différentiel de taux)

Les principales hypothèses actuarielles utilisées au cours des 3 derniers exercices pour l'évaluation des engagements de retraite sont les suivantes :

En pourcentage	Taux d'actualisation financière (1)	Evolution des salaires
2011	3,85%	2,00%
2010	3,80%	2,00%
2009	4,83%	2,00%

(1) Le taux utilisé pour valoriser les engagements du Groupe correspond au taux Bloomberg 20 ans

3. Variation des provisions au cours de l'exercice

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Solde début	2 943	2 541	2 977
Mouvement périmètre et restructurations	1 222	- 209	456
Provisions	444	679	54
Reprises utilisées	- 18	- 18	- 19
Reprises non utilisées	- 440	- 49	- 927
Solde fin	4 151	2 944	2 541
Gain ou perte actuariel inclus dans le résultat global	-	- 319	
Charge nette de l'exercice	- 14	293	- 892

4. Charge nette de l'exercice

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Coût des services rendus	631	560	291
Perte ou gain actuariel	- 14	11	22
Coût financier	- 182	- 212	- 995
Indemnités payées	- 18	- 18	- 19
Reprises non utilisées	- 431	- 49	- 191
Charge nette de l'exercice	- 14	292	- 892

C - Évolution des provisions courantes

En milliers d'euros	Provision pour coût de restructuration et adaptation des effectifs	Provisions pour charges et litiges	Total
Début	1 311	224	1 535
Mouvement périmètre	-	2 830	2 830
Dotation aux provisions	247	465	712
Reprise utilisée	1 294	976	2 270
Reprise non utilisée			-
Ecart de conversion et autres mouvements		- 3	3
Fin	264	2 540	2 804

Note 21. Passifs financiers

A - Ventilation par nature

En milliers d'euros	30.09.2011		30.09.2010		30.09.2009	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Emprunt auprès des Ets de crédit	36 375	14 486	20 169	7 303	19 362	8 147
Crédit bail	4 537	1 870	4 593	1 570	7 868	2 287
Participation	300	456	388	306	574	174
Autres dettes porteuses d'intérêts	16 290	13 505	1 236	4 833	1 575	3 333
Passifs financiers	57 502	30 317	26 386	14 012	29 379	13 941

B - Convention de titrisation et d'affacturage

Plastivaloire assure une partie de son financement par des contrats de cession de ses créances commerciales.

En septembre 2011, la ressource de financement correspondant à la trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances s'établit à 12450 milliers d'euros, contre 3583 milliers d'euros au 30 septembre 2010.

(en milliers euros)	30/09/2011	30/09/2010	30/09/2009
Ressource de financement	16 809	4 509	1 572
Réserve de garantie inscrite en diminution des dettes financières	-4 359	-926	-360
Trésorerie reçue en contrepartie des cessions de créances	12 450	3 583	1 212
Créances cédées et sorties de l'actif	0	0	0
Ressources disponibles	17 006	1 679	1 800

C - Ventilation par échéance

En milliers d'euros	Total	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt auprès des Ets de crédit	50 861	14 486	12 908	10 474	5 652	3 040	4 301
Crédit bail	6 406	1 869	2 013	652	294	246	1 332
Participation	757	456	32	249	-	20	-
Autres dettes porteuses d'intérêts	29 795	13 506	1 340	959	96	96	13798
Passifs financiers	87 819	30 317	16 293	12 334	6 042	3 402	19 431

D - Analyse des dettes financières

Ventilation par devise

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
euro	80 525	34 929	38 095
Dinard	4 825	5 469	3 097
autres	2 469	-	2 128
Total	87 819	40 398	43 320

Ventilation par taux

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Taux fixe	60 413	30 585	30 636
Taux variable	27 406	9 813	12 684
Total	87 819	40 398	43 320

Note 22. Autres passifs courants

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Avances reçues des clients	5 821	1 535	851
Dettes sociales et fiscales	47 603	19 816	17 789
Fournisseur d'immobilisation	388	155	230
Autres dettes	8 061	588	205
Produits constatés d'avances	3 569	1 216	1 480
Total des autres dettes courantes	65 442	23 310	20 555

Note 23. Gestion des risques financiers

A - Risque de change

Plastivaloire est exposée au risque de change dans le cadre de ses activités industrielles et commerciales. Ces risques sont suivis et centralisés au niveau de la Direction de Plastivaloire.

Plastivaloire a pour politique de ne généralement pas couvrir ses flux d'exploitation en devises.

En revanche, les flux de financement en devises étrangères des filiales, lorsqu'ils sont effectués par Plastivaloire S.A., font l'objet d'une couverture dans les mêmes devises.

Enfin, les investissements en fonds propres ne font pas l'objet de couvertures de change.

B - Risque de taux

Plastivaloire est peu exposé au risque de taux.

C - Risque de liquidité

Le financement du Groupe est assuré par le recours aux marchés de capitaux sous la forme :

- de dettes bancaires ou émissions de créances à court terme,
- de contrats d'affacturage de créances clients.

Dans ce contexte, Plastivaloire dispose à tout moment de ressources financières suffisantes pour assurer la continuité de son activité.

D - Risque matières premières

Plastivaloire est peu exposé au risque matière car dans le cadre de ses accords avec ses clients, les hausses de matières premières (en particulier le plastique) sont systématiquement répercutées.

Note 24. Instruments financiers inscrits au bilan

A - Hypothèses et méthodes retenues

Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture, sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne.

Les dettes financières sont essentiellement comptabilisées au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

La juste valeur des créances et des dettes fournisseurs des activités industrielles et commerciales est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu de leurs échéances très courtes.

B - Instruments financiers inscrits au bilan

en milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres	Actifs disponible à la vente	Prêts et créances	dettes au coûts amorti
Autres titres de participation							
Autres actifs financiers non courants	6 380	6 380			2 300	648	
Créances clients et comptes rattachés	91 522	91 522				91 522	
Autres créances d'exploitation							
Créances diverses et charges payées d'avance	48 909	48 909				48 909	
Instruments dérivés changes							
Instruments dérivés taux							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 229	28 229	28 229				
Actifs destinés à la vente						3 432	
ACTIFS	175 040	175 040	28 229	-	2 300	144 511	-
Dettes financières non courantes	57 502	57 502					57 502
Dettes financières courantes	30 111	30 111					30 111
Acomptes reçus des clients	5 821	5 821				5 821	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 763	49 763				49 763	
Dettes fiscales et sociales	48 157	48 157				48 157	
Dettes diverses	17 839	17 839				17 839	
Instruments dérivés changes							
Instruments dérivés taux	206	206	206				
PASSIFS	209 399	209 399	206	-	-	121 580	87 613

Note 25. Parties liées

A - Rémunération des dirigeants et administrateurs

Nom	Fonction	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Patrick Findeling	Président du conseil d'administration	527 601	472 365	523 767
Vanessa Belinguier	Administrateur	91 051	73 019	79 932
John Findeling	Administrateur	60 293	54 992	55 360
Total		678 945	600 376	659 059

Les rémunérations et avantages assimilés comprennent les rémunérations fixes et variables versées sur la période.

Note 26. Engagements hors bilan et passifs éventuels

Plastivaloire, dans le cadre de ses activités, est amené à prendre un certain nombre d'engagements.

Certains engagements font l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés au personnel, litiges).

Les engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après :

A - Opérations courantes

Le Groupe s'est engagé pour les montants suivants :

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Redevances à payer sur contrats de location simple	ns	ns	ns
Garanties données au titre de l'endettement financier :			
hypothèques sur différents immeubles du groupe	1 423	-	-
Dettes cautionnées	4 604	1 064	1 064
Commandes fermes d'immobilisations corporelles et incorporelles	ns	ns	ns
SWAP de taux	6 500		
TOTAL	12 527	1 064	1 064

Cautions reçues par des tiers en garantie de dettes du Groupe

La banque Populaire Val de France s'est portée caution auprès de l'administrateur de Key Plastics pour le règlement des immobilisations soit la somme de 1441 milliers d'euros.

B - Opérations non courantes

1. Plus value en sursis d'imposition

Une opération de fusion réalisée en 2001 entre les sociétés PLASTI FL et C.T.M. a dégagé une plus-value de fusion de 1.486 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une deuxième opération de fusion réalisée en 2001/2002 entre les sociétés MAMERS INJECTION et DREUX INJECTION a dégagé une plus-value de fusion de 4.775 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a également opté pour le régime spécial visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une opération d'apport réalisée en 2011 au profit de la société Parfib, a dégagé une plus-value d'apport de 2300 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

2. Option d'achat d'actions du Groupe Bourbon (call)

Des options d'achat des actions du Groupe Bourbon ont été accordées à Plastivaloire le 16 mars 2011. Le prix d'exercice est fixé par une formule basée sur un multiple de l'EBITDA consolidé moyen du Groupe Bourbon retraité de sa dette financière nette. Le Groupe considère que cette formule représente la juste valeur de l'action à la date d'exercice. En conséquence l'option n'a pas de valeur.

C - Passifs éventuels

Droit individuel à la formation

La loi n°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle dispose que les sociétés françaises accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits reste plafonné à cent vingt heures.

Les droits acquis par le personnel au titre du DIF (droit individuel à la formation) s'élèvent à 203156 heures au 30 septembre 2011.

Note 27. Sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale (filiales françaises)

Entité juridique	n° siret	Siège	% intérêt	% contrôle
Mère consolidante				
S.A. Plastiques du Val de Loire (P.V.L.)	644.800.161	Zone Industrielle Nord Les Vallées 37130 Langeais	société mère	
Filiales françaises				
SAS Sablé Injection (S.I.)	351.440.177	ZA du pont 72300 Sablé sur Sarthe	100%	100%
SAS Cimest (C.I.M.)	315.517.193	ZI Le Plain du Sault 88360 Rupt sur Moselle	100%	100%
SAS Ouest Injection (O.I.)	411.746.977	ZI du Saosnois 72600 Mamers	98,12%	98,12%
SAS Ere Plastique (E.R.E.)	343.725.630	Zac des Tribouillières 38460 Crémieu	100%	100%
SAS Creutzwald Injection (C.I.)	424 575 348	ZI Lourdes 57150 Creutzwald	100%	100,00%
SAS Amiens Injection (A.I.)	423.982.552	Rue de la croix de pierre 80015 Amiens	100%	100,00%
SAS B.A.P. BELLEME	516.028.662	ZI route du Mans 61130 Bellême	65,36%	100,00%
SAS Automotive Plastics Rochefort (A.P.R.)	513.028.647	ZI du Canal des Sœur 23 Av. André Dulin 17301 Rochefort	65,36%	100,00%
SAS B.A.P. Voujeaucourt	513.028.613	ZAC de la Cray 25420 Voujeaucourt	65,36%	100,00%
SCI MG	388.363.500	Zac des Tribouillières 38460 Crémieu	99,97%	100,00%
B.A.P. HOLDING	417.639.671	19, Rue du Jura 39179 Saint Lupicin	65,36%	64,93%
B.A.P.	775.597.784	19, Rue du Jura 39179 Saint Lupicin	65,33%	99,95%
B.A.P. JURA SAS	351.909.536	19, Rue du Jura 39179 Saint Lupicin	65,33%	100%
B.A.P. MORTEAU SAS	352.690.690	13, Rue du Maréchal Leclerc 25500 Morteau	65,33%	100%
B.A.P. CHALEZEULES SAS	349.565.986	Rue du Valset - ZI de Thise 25220 Chalezeule	65,33%	100%
B.A.P. SAINT MARCELIN SAS	310.623.269	ZI la Gloriette 38160 Saint Marcellin	65,33%	100%
AQUIFRANCE	330.012.949	ZI 24120 Terrasson Lavilledieu	65,33%	100%

Sociétés consolidées par intégration globale (filiales étrangères)

Entité juridique	n° siret	Siège	% intérêt	% contrôle
Filiales polonaises				
SP Fabryka Plastikow Kwidzyn (F.P.K.)		UL. Zielna 13, 82-500 Kwidzyn - Pologne	85,00%	85,00%
SP Fabryka Plastikow Gliwice (F.P.G.)		UL. Wyczolkowskiego 20A, 44-109 Gliwice - Pologne	85,00%	85,00%
Filiale roumaine				
SA Elbromplast (ELB)		Str garii n1 Timisoara - Roumanie	99,60%	99,60%
Filiales Espagnoles				
SA Cardonaplast		C/Dels Forns, 4-5 pol ind la corta 08261 Cardona	100,00%	100,00%
Filiale Tunisienne				
Tunisie plastiques systèmes (TPS)		ZI Sidi Abdelhamid 4061 Sousse	59,97%	59,97%
Injection Plastiques Systèmes (IPS)		ZI Sidi Abdelhamid 4061 Sousse	59,97%	59,97%
Filiale Hongroise				
Duna Injection Plastic Factory (DPF)		8000 Székesfehérvár, Holland fasor 4	85,00%	85,00%
Duna Injection Real Estate (DRE)		8000 Székesfehérvár, Holland fasor 4	85,00%	85,00%
Filiales Slovaques				
SAS B.A.P. DOLNY KUBIN		ul Nadrazna 1387/65 920 41 Leopoldov	65,36%	100,00%
B.A.P. NITRA		Priemyselny Park Cab Okr Nitra 95124 Nove Sady	65,33%	100,00%
Filiale britannique				
B.A.P. NORTHAMPTON		North Portway Close - Round Spinney Northhamshire NN3 8RE	65,33%	100,00%
Filiale portugaise				
B.A.P. MARHINA GRANDE		Zona Industrial do Casal da Lebre 2431 Marinha Grande	63,85%	97,75%

COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 4 « Regroupement d'entreprise » de l'annexe expose l'incidence et le traitement comptables de la prise contrôle du groupe Bourbon intervenue au cours de l'exercice. Suite à ce regroupement et comme l'indique la note précitée, un badwill de 28,5 millions d'euros, déterminé sur la base de l'estimation provisoire des justes valeurs, a été comptabilisé :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié :
 - de la méthode comptable appliquée ;
 - de la méthodologie retenue et des données sur lesquelles se fondent la juste valeur des actifs et passifs reconnus par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Tours, le 31 janvier 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français
de Grant Thornton International

AC Audit Conseil

Jean-Jacques Pichon
Associé

François Bidard
Associé

CHAPITRE IV - COMPTES ANNUELS ET ANNEXE

1 Bilan

En milliers d'euros

ACTIF	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Immobilisations incorporelles	212	233	245
Immobilisations corporelles	11 532	9 997	9 541
Titres de participation	41 303	16 084	14 675
Autres immobilisations financières	27 823	32 398	39 133
ACTIF IMMOBILISE	80 870	58 712	63 594
Stocks et en cours	2 929	3 453	2 865
Créances d'exploitation	15 995	19 492	18 434
Créances diverses	1 829	1 975	2 352
Valeurs mobilières de placement	1 002	343	760
Disponibilités	2 138	9 808	3 636
ACTIF CIRCULANT	23 893	35 071	28 047
TOTAL ACTIF	104 763	93 783	91 641
PASSIF			
Capital	5 531	5 531	5 531
Primes	17 843	17 843	17 843
Réserves	31 166	30 136	44 808
Résultat	4 590	3 528	-14 672
Provision réglementées	1 413	1 365	1 555
Capitaux propres	60 543	58 403	55 065
Provisions pour risques et charges	1 526	2 639	5 195
Dettes financières	29 193	18 604	19 487
Dettes d'exploitation	5 930	7 888	5 814
Dettes diverses	7 571	6 249	6 080
Dettes	42 694	32 741	31 381
TOTAL PASSIF	104 763	93 783	91 641

2. Compte de résultat

En milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	46 934	45 835	34 895
Autres produits d'exploitation	2 199	4 347	1 741
Total des produits d'exploitation	49 133	50 182	36 636
Charges d'exploitation			
Achats de mat. 1ère	20 390	20 830	14 119
Var. de stocks	526	-502	180
Autres achats et charges externes	7 664	7 508	5 787
Impôts et taxes	1 336	1 303	1 915
Salaires et traitements	15 789	16 805	15 340
Charges sociales	6 223	6 356	5 962
Amortissements et provisions	1 481	1 504	1 585
Autres charges	0	33	11
Total charges d'exploitation	53 409	53 837	44 899
Résultat d'exploitation	-4 276	-3 655	-8 263
Résultat financier	5 264	5 657	-4 523
Résultat courant avant impôts	988	2 002	-12 786
Résultat exceptionnel	2 992	844	-3 760
Résultat avant IS et Participation	3 980	2 846	-16 546
Impôt sur les sociétés	-610	-682	-1 874
Résultat net comptable	4 590	3 528	-14 672

3 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I Faits marquants, événements postérieurs

A -Evolution du périmètre

- **Groupe Bourbon**

Par un protocole d'accord en date du 16 mars 2011, le Groupe s'est porté acquéreur de 66.548 actions de la société Parfib (holding de détention du Groupe Bourbon) représentant près de 92% de son capital.

A cette même date, il a été fait apport par le Groupe à la société Parfib, des actions de quatre de ses filiales spécialisées dans la production de pièces plastiques pour l'automobile pour un montant de 4,5 M€.

Enfin, le Groupe et le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles ont souscrit à une augmentation de capital en numéraire de la société Parfib pour respectivement 2 et 11 M€.

A la suite de ces opérations, le Groupe Plastivaloire détient 64,93% du capital de la société Parfib.

L'intégration du Groupe Bourbon dans le périmètre de consolidation du Groupe a été réalisée à la date du 1^{er} mars 2011 et ce au regard des éléments suivants :

- La prise de contrôle avait été protocolée dès janvier 2011 au plus tard au 28 février 2011 entre les actionnaires de PARFIB, le FMEA et PLASTIVALOIRE,
- dans les faits la prise de contrôle opérationnel était effective par les équipes dirigeantes de Plastivaloire dès le 1^{er} mars 2011

Sur l'exercice précédent le Groupe avait procédé aux opérations suivantes :

- **Injection plastiques systèmes**

Création d'une nouvelle joint-venture en Tunisie

La forte croissance régulière de PVL en Tunisie a incité le Groupe à créer une deuxième joint-venture dans ce pays. La société Injection Plastiques Systèmes a été fondée début avril 2010 dans les mêmes conditions et avec les mêmes partenaires que pour la première joint-venture du Groupe créée en 2003. Injection Plastiques Systèmes a acheté un terrain de 10 000 m² à côté du site de production existant et réalise la construction d'une usine de 4 000 m² qui a été achevée à la fin du mois de juin 2011.

- **Cardonaplast**

Le 17 mars 2010, le Groupe avait procédé à l'acquisition de 25 % des titres de la société Cardonaplast en Espagne, portant ainsi sa participation à 100 %.

- **Duna Injection Real Estate**

Création le 12 avril 2010 de la société Duna injection Real Estate ltd. L'objet de cette société a été de procéder à l'acquisition du bâtiment industriel loué initialement par la société Duna injection Plastic Factory, société dont l'activité a cessé l'année dernière.

- **Injecter sa**

Le 17 mars 2010 le Groupe avait cédé l'intégralité de la participation qu'il détenait dans la société Injecter sa.

- **Duna Injection**

La société enregistre depuis plusieurs exercices une baisse significative d'activité liée à son principal donneur d'ordre. Malgré des restructurations importantes ayant notamment engendré des réductions significatives des effectifs la société n'était pas en mesure de retrouver l'équilibre de ses comptes.

La direction a donc pris la décision sur le second trimestre de cesser toute activité à compter de 31 mai 2010.

II Principes et méthodes comptables

1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur.

2. Frais de recherche et développement

Les frais de cette nature sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

3. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise. Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers entraînant une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ce tiers.

4. Résultat courant et exceptionnel

Les produits et charges sont classés selon qu'ils sont liés à l'exploitation normale et courante de l'entreprise, à sa gestion financière, à ses opérations exceptionnelles.

Le résultat exceptionnel est celui dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise, il comprend toutes les opérations présentant ce caractère, qu'il s'agisse d'opérations de gestion ou d'opérations en capital et notamment les opérations sur exercices antérieurs, relatives aux sorties d'actif, subventions d'investissement et événements ayant peu de chances de se reproduire compte tenu de l'environnement de l'entreprise.

III Informations relatives au bilan

5. Bilan actif

A - Immobilisations incorporelles - mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)

Rubrique	Début	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Fin
Concessions, brevets, licences	1 235	60		1 295
Fonds de commerce	27			27
Valeurs brutes	1 262	60	0	1 322
Concessions, brevets	1 002	81	0	1 083
Fonds de commerce	27			27
Amortissements	1 029	81	0	1 110
Valeurs nettes	233	-21	0	212

B - Immobilisations corporelles – mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)

Rubrique	Début	Vir. poste à poste	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Fin
Terrains	490		0		490
Constructions	12 729	470	80	6	13 273
Matériel outillage	14 192		328	551	13 969
Autres immob. corporelles	1 903	33	327	141	2 122
Immobilisations en cours et Avances	471	-503	2 069		2 037
Valeurs brutes	29 785	0	2 804	698	31 891
Terrains	115		10		125
Constructions	6 676		425		7 101
Matériel outillage	11 462		641	508	11 595
Autres immob. corporelles	1 535		127	124	1 538
Amortissements	19 788	0	1 203	632	20 359
Valeurs nettes	9 997	0	1 601	66	11 532

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

C - Immobilisations corporelles - amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements constructions et installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire & dégressif	2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire & dégressif	2 à 7 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire & dégressif	3 à 10 ans

D - Immobilisations en crédit-bail (en milliers d'euros)

Le détail des crédits baux en cours s'établit comme suit au 30 septembre 2011 :

Rubrique	Constructions	Installations - Matériels indus.	Autres	Total
Valeur d'origine :				
. Début d'exercice		1 011	427	1 438
. Nouveaux contrats		17	250	267
. Rachats		395	73	468
. Fin d'exercice	0	633	604	1237
Amortissements :				
. Début d'exercice		346	183	529
. Dotation de l'exercice		57	103	160
. Reprise/ rachats		132	40	172
. Fin d'exercice		271	246	517

E - Méthodes et évaluations des titres de participation

Ils sont comptabilisés en coût historique à la valeur d'entrée. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure au prix d'acquisition. Celle-ci est déterminée selon les critères financiers les plus appropriés à la situation financière de chaque société. Les critères généralement retenus sont :
La quote-part d'actif net détenue par le groupe, compte tenu des plus ou moins values latentes et des perspectives de rentabilité.

F - Filiales et participations (en milliers d'euros)

Sociétés Filiales	Capital	Réserves, report AN et prov. régl. avt affectation du RT	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société mère	Chiffres d'affaires HT. Dernier exercice écoulé	Dividendes
				Brute	Nette				
Sablé Injection	600	4 815	100	2 126	2 126	0	32	9 683	
Ouest Injection	425	-2 866	98	5 308	1 272	4 646	0	8 972	
Cimest	360	711	100	1 218	0	929	154	7 893	
Ere Plastique	704	1 230	100	8 019	4 356	0	25	6 849	
Creutzwald Injection	160	2 138	100	153	153	1 189	326	13 677	
Amiens Injection	1 646	-2 867	100	1 599	894	2 411	251	9 576	
Cardonaplast	1 633	5 452	100	2 955	2 955	0	56	10 893	
Parfib	31 555	2 291	65	25 323	25 323	0		0	
Filiales hors zone euro	(1)	(1)						(2)	
F.P.G.	453	2 395	85	413	414	6 830	76	15 073	
Elbromplast	633	3 723	100	1 806	1 806	4 597	36	12 801	
F.P.K.	2 090	20 603	85	877	877		0	24 832	3 111
T.P.S.	782	4 142	60	631	631	1 163	0	25 329	1 510
I.P.S.	782	0	60	496	496		0	500	
D.P.F.	258	-3 662	85	223	0	1 853	0	44	
Total				51 147	41 303	23 618	956		4 621

(1) Conversion au cours de change de clôture

(2) Conversion au cours moyen de change

En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé que la divulgation de certaines informations pourrait causer un préjudice à la société. Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zone géographique.

En application des règles d'évaluation des titres de participation rappelée au 3.1.5, les provisions pour dépréciation des titres s'établissent comme suit :

Société	Début	Dotations	Reprises	Fin
ERE PLASTIQUE	3 902		239	3 663
AMIENS INJECTION	1 308		603	705
OUEST INJECTION	5 308		1 272	4 036
CIMEST	0	1 217		1 217
DUNA INJECTION	223			223
Total	10 741	1 217	2 114	9 844

G - Autres immobilisations financières

Au 30 septembre 2011 la société possède 269 232 de ses propres actions représentant en coût historique 5314 milliers d'euros. Elles ont été comptabilisées dans la rubrique « titres immobilisés » conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC 98-D.

Rubrique	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Actions propres - valeur brutes	5 088	847	621	5 314
Provision pour dépréciation	-278	-271		-549
Actions propres nettes	4 810	576	621	4 765
Créances rattachées à des participations	29 145	10 819	15 065	24 899
Provision pour dépréciation	-1 600	-252		-1 852
Créances/participation nettes	27 545	10 567	15 065	23 047
Autres	43		32	11
Valeur nette	32 398	11 143	15 718	27 823

H - Informations concernant les entreprises liées et les participations (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant concernant les Entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation
Participations (net)	41 303	0
Prêts	24 899	
Créances clients et comptes rattachés	5 236	
Autres créances	254	
Fournisseurs et comptes rattachés	580	
Autres dettes	389	
Dividendes	4 621	0
Autres produits financiers	985	

Prestations administratives facturées aux sociétés non détenues en totalité :

en milliers d'euros	30.09.2011	30.09.2010
AP Bellême	585	-
AP Rochefort	233	-
AP Voujeaucourt	153	-
AP Slovaquie	423	-
Bourbon AP	1 729	-
Total	3 123	-

I - Stocks - Détails (en milliers d'euros)

Rubriques	30.09.2011			30.09.2010		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et emballages	2 124	142	1 982	2 650	172	2 478
Produits en cours	148		148	143		143
Produits finis	851	52	799	902	70	832
Marchandises			-			-
Total	3 123	194	2 929	3 695	242	3 453

J - Stocks de matières premières et approvisionnements

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré (hors charges financières).

Une provision pour dépréciation est constatée en cas de risque de non-utilisation.

K - Stocks de produits intermédiaires et finis

Ces produits sont évalués au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production incorporables.

Une provision pour dépréciation est constituée en cas de risque de non vente ou de rotation lente.

L - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

M - Classement des créances (en milliers d'euros)

Rubriques	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	30.09.2011	30.09.2010
Créances rattachées à des participations		23 047		23 047	27 545
Autres immobilisations financières		4 776		4 776	4 853
Créances financières	0	27 823	0	27 823	32 398
Créances clients brutes	16 112			16 112	19 609
Provisions pour créances douteuses	-117			-117	-117
Créances clients nettes	15 995	0	0	15 995	19 492
Créances sur l'Etat	626			626	717
Autres créances	565			565	987
Comptes de régularisation	638			638	271
Provisions pour créances douteuses				0	
Autres créances	1 829	0	0	1 829	1 975

N - Produits à recevoir (en milliers d'euros)

Les produits à recevoir comptabilisés à la clôture de l'exercice se répartissent ainsi :

Rubrique	30.09.2011	30.09.2010
Intérêts courus sur créances rattachées	0	0
Factures à établir	5 487	2 425
Avoirs à recevoir	36	58
Remboursement impôts	48	

O - Disponibilités – Risques de marché

Les disponibilités comprennent des placements à court terme pour 1 014 K€ La société n'est pas exposée aux risques du marché de manière significative dans la mesure où les valeurs mobilières de placement figurant à l'actif sont des SICAV de trésorerie pour lesquelles la valeur de marché est proche de la valeur nette comptable.

6. Bilan Passif

A - Capital

Le capital est composé de 2 765 700 actions de 2 Euros de valeur nominale. La société est cotée à l'Euronext de Paris (France) sur le marché Eurolist compartiment C et 31.1 % des actions sont souscrites par le public.

B - Provisions réglementées

Rubrique	Position initiale	Dotation	Reprise (prov. Utilisée)	Position finale
Amortissements dérogatoires	1 365	354	306	1 413
Autres	0	0		0
Total	1 365	354	306	1 413

C - Provisions pour risques et charges

Rubrique	Position initiale	Chang. de méthode	Dotation (1)	Reprise (1)	Position finale
Indemnité départ en retraite (2)	1 324		187		1 511
Provision pour perte de change	4		5		9
Provision pour autres risques	1 311			1 305	6
Total	2 639	0	192	1 305	1 526

(1) Ventilation par catégorie

Rubrique	Dotation	Reprise
Résultat d'exploitation	187	
Résultat financier	5	
Résultat exceptionnel		1 305
Total	192	1 305

(2) La méthode adoptée repose sur la méthode des unités de crédits projetés. Les taux suivants ont été retenus :

Progression des salaires : 2%

Taux d'actualisation : Le taux utilisé pour valoriser les engagements du Groupe en France est de 3.85 %. Il correspond au taux Bloomberg 20 ans sous déduction de l'inflation hors tabac

Age de départ : 62 ans pour le personnel non cadre et 65 ans pour le personnel cadre.

D - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts (en milliers d'euros)

Les impôts différés se décomposent comme suit :

Rubrique	Position initiale	Variation	Position finale
Indemnité départ en retraite	441	62	503
C.S.S. (Organic)	18	1	19
Cession interne d'immobilisations	-339	137	-202
Dégrèvement Taxe Professionnelle	0		0
Autres	6	-5	1
Total	126	195	321

Les taux retenus sont ceux en vigueur à la clôture de l'exercice et qui s'appliqueront au moment où la différence temporaire se résorbera.

Cette créance d'impôt est comptabilisée dans les comptes annuels à l'actif du bilan. La société n'a pas comptabilisé l'impôt différé correspondant aux déficits reportables pour un montant de 6 309 milliers d'euros.

E - Dettes - classement par échéance (en milliers d'euros)

Rubrique	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 30.09.2011	Total au 30.09.2010
- Emprunts Etab. Crédit	6 868	17 026	3 887	27 781	18 362
- Dettes financières diverses	57	1 348		1 405	235
- Concours bancaires				0	0
- Intérêts courus	7			7	7
Total	6 932	18 374	3 887	29 193	18 604

Toutes les autres dettes sont à moins d'un an.

F - Autres créditeurs et dettes diverses (en milliers d'euros)

Rubriques	30.09.2011	30.09.2010
Dettes fournisseurs	5 930	7 888
Dettes fiscales et sociales	6 940	6 037
Autres dettes	630	194
Comptes de régularisation	1	18
Autres dettes	7 571	6 249

G - Charges à payer - Détail (en milliers d'euros)

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se répartissent ainsi :

Rubriques	30.09.2011	30.09.2010
Intérêts courus	61	47
Factures à recevoir	774	1 609
Dettes sociales	3 186	2 905
Dettes fiscales	227	301
Clients avoirs à établir	629	194

7. Informations relatives au compte de résultat

A - Ventilation du chiffre d'affaires (en milliers d'euros)

Rubrique	France	Export	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Ventes de produits finis	19 597	3 051	22 648	26 299	17 754
Ventes de moules et outillages (1)	8 003	5 478	13 481	10 694	9 360
Ventes de prestations (2)	6 185	4 620	10 805	8 842	7 781
Total	33 785	13 149	46 934	45 835	34 895

(1) La prise en compte de la marge est faite à l'avancement.

(2) Les prestations administratives ont été constatées en chiffre d'affaires

B - Autres produits d'exploitation

Rubrique	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
- Production stockée	-46	172	-194
- Production Immobilisée	67	69	238
- Reprise de provision et transfert (1)	2095	4027	995
- Autres produits	83	79	702
Total	2 199	4 347	1 741

(1) : Reprise provision stocks : 57

Reclassement charges de restructuration : 1 130

Divers dont transfert de matières premières aux filiales : 908

C - Détail des charges externes (en milliers d'euros)

Rubriques	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
ACHATS NON STOCKES	1917	1842	1829
SERVICES EXTERIEURS	1 925	2 195	1 580
Sous traitance	356	353	365
Redevance de crédit-bail	311	350	379
Locations et Charges locatives	134	107	52
Entretien et réparations	722	606	510
Primes d'assurances	244	234	247
Divers	158	545	27
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 822	3 471	2 378
Personnel extérieur	1049	941	202
Intermédiaires et honoraires	417	369	589
Publicité	181	130	159
Transport	1029	817	293
Déplacement, missions & réceptions	773	758	735
Frais postaux & télécommunications	295	407	335
Services bancaires	78	49	65
Divers	0	0	0
TOTAL	7 664	7 508	5 787

D - Dotations aux amortissements et provisions (en milliers d'euros)

Rubrique	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
- Dotation aux amortissements	1 286	1 330	1 301
- Provisions sur actifs circulants	8	86	284
- Provisions pour risques et charges	187	88	-
Total	1 481	1 504	1 585

E - Détail du résultat financier (en milliers d'euros)

Le résultat financier résulte des opérations suivantes :

Rubrique	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Produits financiers sur placements	1 043	1 193	1 167
Dividendes reçus de filiales	4 621	4 625	3 061
Rembt, sur retour à meilleure fortune	0	0	0
Résultat sur opération de change	45	-33	-45
Dotations moins reprises de provisions	367	534	-8 147
Charges d'intérêts	-812	-662	-559
Total	5 264	5 657	-4 523

F - Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)

Le résultat exceptionnel résulte des opérations suivantes :

Rubrique	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
- Opérations de gestion	-2	0	170
- Opérations de capital (1)	2300		
- Résultat sur cession d'immobilisations	565	1086	-6
- Amortissement dérogatoire	-48	190	33
- Coût de restructuration	177	-432	-3957
Total	2 992	844	-3 760

(1) : Plus value réalisée sur l'apport des titres au profit de la société PARFIB (Holding de détention du Groupe Bourbon).

G - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en milliers d'euros)

Rubriques	Résultat courant	Résultat exceptionnel et participation	Total
Résultat avant impôts	988	2992	3980
Impôts			0
Impôts différés	57	137	194
Intégration fiscale	254		254
Crédit d'impôt et autres impôts	162		162
Résultat net	1461	3129	4590

Méthode employée : Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

H - Régime fiscal des groupes de sociétés

En France, Plastiques du Val de Loire a opté en faveur du régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} octobre 2002. Le groupe intégré comprend la société mère et l'ensemble de ses filiales françaises. Dans le cadre de cette option, l'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

Rubriques	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Impôts comptabilisés hors intégration fiscale	356	187	1874
Impact de l'intégration fiscale	254	495	0
Impôts comptabilisés	610	682	1874

Plastiques du Val de Loire restitue aux filiales l'impôt correspondant à l'utilisation des déficits fiscaux de celles-ci.

La société a également comptabilisé deux créances sur cette exercice, la première est une créance liée au crédit d'impôt recherche pour 158 milliers d'euros, la seconde une créance liée au crédit d'impôt apprentissage pour 4 milliers d'euros.

La société n'a pas comptabilisé l'impôt différé correspondant aux déficits reportables pour un montant de 6 309 milliers d'euros.

8. Engagements

A - Engagements donnés (en milliers d'euros)

Avals et cautions :

La société s'est portée caution pour ses filiales (montant des en-cours) :

SOCIETES	CREANCIERS	ENCOURS AU 30/09/2011	ENCOURS AU 30/09/2010
TPS	Fournisseurs	0	483
ERP	Fournisseurs	36	243
FPK	Fournisseurs	0	361
Amiens Injection	Fournisseurs	251	425
Cardonaplast	Fournisseurs	56	471
Sablé Injection	Fournisseurs	32	172
Ouest Injection	Fournisseurs	0	157
FPG	Fournisseurs	76	322
Creutzwald Injection	Fournisseurs	326	436
Ere Plastique	Fournisseurs	25	28
Cimest	Fournisseurs	154	169
Dunainjection	Fournisseurs	0	0
A.P Belleme	Fournisseurs	332	529
A.P. Rochefort	Fournisseurs	0	0
A.P Voujeaucourt	Fournisseurs	18	168
A.P Slovakie	Fournisseurs	290	247
Total		1596	4 211

Sûretés réelles accordées (en milliers d'euros)

Type	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Affectation hypothécaire	Biens immobiliers	0
Nantissement	Matériels	0

Engagements de crédit-bail (en milliers d'euros) :

Redevances payées	160	148	308
Redevances restant à payer	116	333	449
à un an	80	122	202
de un à cinq ans	36	211	247
à plus de cinq ans			0
Valeurs résiduelles restant à payer	7	6	13
à un an	6	1	7
de un à cinq ans	1	5	6
à plus de cinq ans			0
Montant pris en charge dans l'exercice	163	148	311

Clause de réserve de propriété :

L'entreprise applique la clause de réserve de propriété aux produits qu'elle fabrique, le poste client est concerné pour 16.112 milliers d'euros.

Par ailleurs, le montant des matières premières et emballages figurant en stock est soumis à la clause de réserve de propriété pour 2.124 milliers d'euros.

Plus value en sursis d'imposition :

Une opération de fusion réalisée en 2001 entre les sociétés PLASTI FL et C.T.M. a dégagé une plus-value de fusion de 1.486 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a opté pour le régime spécial d'imposition des plus-values visé à l'article 210-A du C.G.I.

Une deuxième opération de fusion réalisée en 2001/2002 entre les sociétés MAMERS INJECTION et DREUX INJECTION a dégagé une plus-value de fusion de 4.775 K€ pour laquelle la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE a également opté pour le régime spécial visé à l'article 210-A du C.G.I.

Droits acquis par les salariés au titre du DIF (droit individuel à la formation) :

Le nombre d'heures acquises au titre du DIF s'élève au 30 septembre 2011 à 43889 heures, il était de 46338 heures au 30 septembre 2010.

B - Engagements reçus (en milliers d'euros)

Avals et cautions :

La banque Populaire Val de France s'est portée caution auprès de l'administrateur de Key Plastics pour le règlement des immobilisations soit la somme de 1441 milliers d'euros.

9. Informations diverses

A - Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit ni avance n'a été alloué aux dirigeants de la société conformément à l'article L.225-43 du code de commerce.

B - Rémunérations des dirigeants

Nom	Fonction	30.09.2011	30.09.2010
Patrick Findeling	Président du conseil d'administration	527 600	472 365
Vanessa Belinguier	Administrateur	91 051	73 019
John Findeling	Administrateur	60 293	54 992
Total		678 944	600 376

Les rémunérations et avantages assimilés comprennent les rémunérations fixes et variables.

C - Ventilation de l'effectif moyen

Personnels	30.09.2011	30.09.2010	30.09.2009
Cadres	100	109	106
Agents maîtrise et techniciens	64	74	89
Employés	38	47	52
Ouvriers	182	229	246
Total	384	459	493

CHAPITRE V - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan de l'exercice clos le 30 septembre 2011 s'établit à 41 303 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe III note E de l'annexe « *Méthodes et évaluation des titres de participations* ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer ces valeurs d'utilité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Tours, le 31 janvier 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français
de Grant Thornton International

AC Audit Conseil

Jean-Jacques Pichon
Associé

François Bidard
Associé

CHAPITRE VI – RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisé ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1.1 Rémunération des administrateurs au titre d'un contrat de travail

Personnes concernées :

Madame Vanessa BELINGUIER et Monsieur John FINDELING, administrateurs depuis le 28 mars 2008

Nature, objet et modalités :

Conseils d'administration du 14 janvier 2011, 15 juin 2011 et 30 septembre 2011.

Les contrats de travail de ces administrateurs, conclus antérieurement à leur nomination, se sont régulièrement poursuivis sur l'exercice.

Au titre des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011, les rémunérations comptabilisées en charges (y compris avantages en nature et éléments variables), s'élèvent à :

Madame Vanessa BELINGUIER :	73 051 €
Monsieur John FINDELING :	61 093 €

1.2 Prestations d'assistance rendues aux filiales Françaises

Personnes concernées :

Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'Administration

Nature, objet et modalités :

Conseil d'administration du 28 septembre 2011.

La société réalise pour le compte de ses filiales des prestations d'assistance à management général et des prestations administratives (comptable, financière, commercial, technique informatique et juridique). Le montant des prestations correspond aux dépenses engagées pour les filiales françaises majorées d'une marge de 5% (2% lors de l'exercice précédent).

Les prestations de gestion constatées en chiffre d'affaires au titre de l'exercice se détaillent comme suit :

✓ SABLE INJECTION :	496 377 € HT
✓ OUEST INJECTION :	410 795 € HT
✓ CIMEST :	467 617 € HT
✓ CREUTZWALD INJ.:	861 991 € HT
✓ ERE PLASTIQUE :	335 116 € HT
✓ AMIENS INJECTION :	593 727 € HT
✓ BOURBON AP BELEME :	585 332 € HT
✓ AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT :	232 571 € HT
✓ BOURBON AP VOUJEAUCOURT :	153 353 € HT
✓ BOURBON AP :	1 729 072 € HT

2 Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Compte courant de M. Patrick Findeling

Personnes concernées :

Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'Administration

Nature, objet et modalités :

Les sommes laissées à la disposition de la société par Monsieur Patrick Findeling font l'objet d'une rémunération à un taux équivalent au taux fiscalement déductible.

Au titre des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2011, le solde du compte courant de Monsieur Findeling s'élève à 151 469 € et la rémunération qui en résulte représente une charge de 5 961 €.

2.2 Prestations d'assistance rendues aux filiales Etrangères

Personnes concernées :

Monsieur Patrick Findeling, Président du Conseil d'Administration

Nature, objet et modalités :

La société réalise pour le compte de ses filiales des prestations d'assistance à management général et des prestations administratives (comptable, financière, commercial, technique informatique et juridique). Le montant des prestations est fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires consolidé.

Les prestations de gestion constatées en chiffre d'affaires au titre de l'exercice se détaillent comme suit :

✓ T.P.S :	855 244 € HT
✓ ELBROMPLAST :	446 182 € HT
✓ CARDONAPLAST :	542 252 € HT
✓ AP SLOVAKIA :	423 054 € HT

Tours, le 31 janvier 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français
de Grant Thornton International

AC Audit Conseil

Jean-Jacques Pichon
Associé

François Bidard
Associé

CHAPITRE VII - RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Article L 225-68 du Code de Commerce)

Chers actionnaires,

La loi fait obligation au Président du Conseil d'Administration des sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Conseil :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des éventuelles limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise, des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- Des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration le 30 janvier 2012 et transmis aux commissaires aux comptes.

A - LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Il est rappelé en préambule que la société a fonctionné depuis le 28 mars 2008 sous forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration, date à laquelle il a été mis fin au système dualiste antérieur. Le Conseil d'Administration est dirigé par un président à qui la direction générale de l'entreprise a également été confiée.

La société n'a pas adhéré à un quelconque code de place, notamment le code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF, même si un certain nombre des principes posés par ce dernier sont respectés, au-delà des obligations légales auxquelles, bien entendu, la société se conforme.

La composition du capital social et l'organisation interne de l'entreprise sont à l'origine d'un tel choix.

Le Conseil d'Administration remplit les fonctions du comité d'audit. Conformément à l'article L 823-20 du code de commerce, la société est ainsi exemptée de l'obligation de constituer un comité spécialisé. Une telle institution n'apporterait rien de significatif à notre société notamment en matière de suivi de l'élaboration de l'information financière ou de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

1. Le Conseil d'Administration et les comités

1.1. Le Conseil d'Administration

1.1.1. La composition du Conseil

Le Conseil est composé de sept membres.

Monsieur Patrick FINDELING Président Directeur Général n'exerce par ailleurs aucune autre activité professionnelle significative.

Les administrateurs en fonction sont les suivants :

Nom, prénom des membres du conseil d'administration	Nombre d'actions détenues dans le capital au 15 janvier 2012		
	P.P.	N.P.	Usufruit
Patrick FINDELING, Président Directeur Général	1.219.152	-	18.000
Marie France FINDELING, Administrateur	19.877	-	-
Vanessa BELINGUIER, Administrateur	56.561	6.000	-
Viviane FINDELING, Administrateur	113.279	-	-
John FINDELING, Administrateur	50.866	6.000	-
Christian CHOLLET, Administrateur	120	-	-
Claude BELINGUIER, Administrateur	5	-	-

Chacun des administrateurs a été nommé le 23 mars 2008 pour une durée de six ans.

Parmi les membres du Conseil, deux d'entre eux : Messieurs Christian CHOLLET et Claude BELINGUIER, sont considérés comme indépendants au regard des critères prescrits par le Code AFEP MEDEF.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil vis à vis de la société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

1.1.2. Le cumul des mandats

- Monsieur Patrick FINDELING est titulaire des mandats sociaux suivants :

AMIENS INJECTION - Président
SABLE INJECTION - Président
OUEST INJECTION - Président
CIMEST - Président
ERE PLASTIQUE - Président
CREUTZWALD INJECTION - Président
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Président Directeur Général
AQUIFRANCE – Président Directeur Général
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS HOLDING – Président
BOURBON AP SAINT MARCELLIN – Président
BOURBON AP JURA - Président
BOURBON AP CHALEZEULE – Président
BOURBON AP MORTEAU – Président
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS BELLÊME – Président
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS VOUJEAUCOURT – Président
AUTOMOTIVE PLASTICS ROCHEFORT – Président
ELBROMPLAST – Président
DUNA INJECTION PLASTIC FACTORY – Président du conseil de surveillance
DUNA INJECTION REAL ESTATE : Président

CARDONAPLAST : Président
TUNISIE PLASTIQUES SYSTEMES : Président
INJECTION PLASTIQUES SYSTEMES : Président
AUTOMOTIVE PLASTICS SLOVAKIA - Président
BANQUE POPULAIRE DU VAL DE FRANCE – Administrateur
S.C.I. M.G. : Gérant
S.C.I. J.E.V. : Cogérant
S.C.I. J.S. : Cogérant
GROUPEMENT FORESTIER DE LA BASSE FORET - Gérant

Les autres administrateurs de la société exercent les mandats suivants :

- Madame Vanessa BELINGUIER :
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur
AQUIFRANCE - Administrateur
- Madame Marie-France FINDELING :
S.C.I. J.E.V. : Cogérant
- Monsieur John FINDELING
BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS – Administrateur
AQUIFRANCE - Administrateur
S.C.I. J.S. : Cogérant
- Madame Viviane FINDELING :
Néant
- Monsieur Christian CHOLLET :
Néant
- Monsieur Claude BELINGUIER
Néant

1.1.3. Les conditions de préparation des travaux du Conseil

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leurs communiquer toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

C'est ainsi que le projet des comptes annuels a été transmis aux administrateurs six jours avant la réunion du conseil appelée à les arrêter.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le président lui a communiqué dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

1.1.4. La tenue des réunions du Conseil

Les convocations ont été faites par écrit ou par tout autre moyen huit jours au moins à l'avance.

Les réunions se sont tenues au siège social.

Le Conseil d'administration s'est réuni 17 fois entre le 1^{er} octobre 2010 et le 30 septembre 2011. Sur cette période aucun défaut répété d'assiduité des membres aux réunions du Conseil, n'a été constaté. Les commissaires aux comptes ont été convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui arrête les comptes annuels et les comptes semestriels.

1.1.5. Le règlement intérieur du Conseil

Le Conseil d'Administration n'a adopté aucun règlement intérieur.

1.1.6. Sujets débattus lors des réunions du conseil et bilan d'activité

Date de réunion du conseil d'administration	Thèmes abordés
1er octobre 2010	Caution à consentir au profit de la société PETROCHEMICALS FRANCE
5 octobre 2010	Caution à consentir au profit de la société EXXON MOBIL CHEMICAL FRANCE
17 novembre 2010	Caution à consentir au profit de la société LISI-AUTOMOTIVE RAPID SAS
17 novembre 2010	Caution à consentir au profit de la société RESINEX France SAS
13 décembre 2010	Examen et arrêts des comptes annuels et consolidés au 30 septembre 2010
15 décembre 2010	Projet d'acquisition de 91,95 % du capital de la société PARFIB, holding du Groupe BOURBON Projet d'apport des titres des sociétés AP BELLEME, AP ROCHEFORT, AP VOUJEAUCOURT et AP SLOVAKIA à la société PARFIB Augmentation de capital de la société PARFIB
14 janvier 2011	Modification de la rémunération de Mr John FINDELING
10 février 2011	Autorisation à donner à la société dans le cadre d'un projet d'emprunt auprès de la BPVF
10 février 2011	Autorisation à donner à la société dans le cadre d'un projet d'emprunt auprès de CATP
10 février 2011	Autorisation à donner à la société dans le cadre d'un projet d'emprunt auprès du CIC OUEST
19 mai 2011	Arrêté des comptes semestriels consolidés au 31 mars 2011
15 juin 2011	Modification de la rémunération de Mr John FINDELING Modification de la rémunération de Mme Vanessa BELINGUIER
2 septembre 2011	Autorisation de garantie concernant un crédit-bail contracté par AP VOUJEAUCOURT
6 septembre 2011	Caution à consentir au profit de la société SABIC France S.A.S. ; SABIC MARKETING IBERICA S.A. ; SABIC SALES EUROPE B.V. ; SABIC UK ltd
6 septembre 2011	Caution à consentir au profit de la société ROHIA
28 septembre 2011	Point de la facturation des prestations d'assistance rendues aux différents filiales françaises en application des termes de la convention de groupe
30 septembre 2011	Attribution de primes

2. Organisation et fonctionnement des comités spécialisés

Le Conseil d'Administration n'a constitué aucun comité.

3. Limitation des pouvoirs du Directeur Général

Aucune limitation spécifique autre que celles imposées par les dispositions du Code de Commerce n'a été apportée par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du directeur général.

4. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

4.1 Rémunération des membres du Conseil.

Les Administrateurs ne reçoivent aucun jeton de présence.

4.2 Rémunération des mandataires

Le Conseil arrête la politique de rémunération du Président Directeur Général sur proposition de l'un ou l'autre des Administrateurs.

Il se réfère également au Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF de décembre 2008.

Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la société.

La part variable de la rémunération du Président Directeur Général est restreinte.

Elle est déterminée non seulement en fonction du travail effectué, des résultats obtenus, de la responsabilité assumée mais encore au regard des pratiques observées dans les entreprises comparables et des rémunérations des autres dirigeants de l'entreprise.

4.2.1. Stock options et attribution gratuite d'actions

Aucun de ces procédés n'a été mis en œuvre dans l'entreprise.

4.2.2. Indemnités, avantages et rémunérations accordés aux mandataires à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions

Aucun système de cette nature n'a été mis en œuvre.

5. Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales figurent à l'article 15 des statuts.

B – PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE

La société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE est société mère d'un groupe comprenant 28 filiales dont 16 sont situées en France et 12 à l'étranger.

Ce rapport présente donc l'organisation du système de contrôle interne mis en place dans le groupe.

1. Objectifs de la société et du groupe en matière de procédures de contrôle interne.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le groupe PLASTIVALOIRE ont pour objectif :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise,
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion, communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir la garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés, mais permet de donner une assurance raisonnable que les risques sont maîtrisés.

Dans cet état d'esprit, les objectifs sont de s'assurer :

- du respect des orientations données par les organes sociaux,
- du respect des lois et règlements,
- de la qualité de l'information financière et comptable,
- de la prévention et de la maîtrise des risques concernant l'activité,
- de la sauvegarde et de la protection des actifs.

2. Organisation du contrôle interne.

Afin de favoriser le développement de l'entreprise, et dans un contexte s'y prêtant, PLASTIVALOIRE a adopté une organisation centralisée. Cette organisation est complétée par des principes et des règles de fonctionnement qui s'appliquent partout dans le Groupe. Des délégations de pouvoirs sont consenties aux responsables des filiales pour la plupart des opérations courantes.

L'organisation générale du contrôle interne est cependant différente entre les filiales françaises et les filiales étrangères qui, pour des raisons d'éloignement, disposent d'une capacité d'autonomie supérieure.

Filiales françaises :

Le contrôle interne repose, pour les filiales françaises, sur une centralisation des services administratifs au siège social.

Cette affirmation vaut moins pour les nouvelles filiales issues de la prise de participation dans le Groupe BOURBON, qui possédaient leur propre organisation, laquelle est cependant en cours de refonte et devrait à terme se rapprocher de celle historiquement pratiquée dans le Groupe.

Administration générale :

L'implication de la Direction Générale est importante dans toutes les prises de décisions concernant non seulement la stratégie de l'entreprise mais également celles ayant trait à la gestion de toutes les sociétés françaises du groupe : investissement, financement, contacts commerciaux avec les clients et les fournisseurs, règlement des factures des fournisseurs...

Direction administrative et financière :

Elle comprend deux services :

Service comptable :

Placé sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière, le service comptable est centralisé au siège social. Son principal objectif est la tenue de la comptabilité de la société mère et de chacune des filiales françaises.

Le service comptable est en outre chargé de la facturation, du suivi des comptes clients, de la préparation du paiement des fournisseurs, du suivi de la trésorerie et de l'établissement d'un compte de résultat mensuel et des comptes annuels de chacune des sociétés françaises du groupe.

Service paie :

Également placé sous la responsabilité de la Direction administrative et financière, il gère la paie de l'ensemble du personnel des sociétés françaises.

Service ressources humaines :

Centralisé au siège, il a en charge toutes les tâches relatives au recrutement, procédures d'embauche et ruptures des contrats de travail (démissions et licenciements). Il s'occupe également de la formation et du suivi de la représentation des salaires (délégués du personnel, comité d'entreprise).

Service informatique :

Basé au siège social, il a en charge la définition de la politique informatique du groupe et la mise en œuvre des moyens dans chacune des sociétés qui le composent. Il développe des logiciels spécifiques.

Service achats :

Basé au siège social, il est chargé de centraliser essentiellement les achats de matières premières pour toutes les sociétés françaises du groupe.

Service contrôle de gestion :

Basé au siège social, il a pour objectif le suivi des prix de revient et de la comptabilité analytique de chacune des filiales.

Service logistique :

Les procédures du service logistique sont identiques pour tous les sites. Toutefois, ces sites sont autonomes pour gérer leur propre logistique.

Service qualité :

Basé au siège social, il est chargé de définir la politique qualité générale du groupe, de mettre en œuvre et d'appliquer les procédures qualité sur chacun des sites, ainsi que toutes les certifications.

Chaque site est doté d'une antenne qualité chargée de veiller à la bonne application du système qualité, à l'amélioration continue, et à la satisfaction des clients.

Services administratifs des filiales :

Le service administratif de chaque filiale française est très réduit et comprend essentiellement un directeur de site, un responsable qualité, un responsable logistique. Ces personnes étant épaulées par un personnel administratif en charge de secrétariat et de l'interface avec les services centralisés du contrôle de gestion et des achats.

Filiales étrangères :

Elles sont plus autonomes en matière d'organisation et de contrôle interne.

Toutefois, elles bénéficient, pour la plupart, de la présence permanente d'expatriés français dont la mission est de veiller au bon fonctionnement des procédures ; chacune de ces personnes intervenant dans son domaine de compétence.

Par ailleurs, des membres de la Direction Générale se rendent sur place régulièrement.

Ces filiales établissent mensuellement des comptes de résultat.

Toutes les décisions importantes et notamment en matière d'investissements sont prises par la Direction Générale.

Enfin, pour satisfaire aux normes exigées par les différentes certifications obtenues par le Groupe ou imposées par ses clients, PLASTIVALOIRE est tenu de mettre en place des procédures rigoureuses tant au niveau de la qualité qu'en matière administrative et comptable.

Le fonctionnement satisfaisant de l'organisation sus-décrite et des procédures mises en place, permettent de considérer vraisemblablement que :

- la production de l'information financière et comptable s'effectue de manière satisfaisante
- la protection des actifs est adaptée à la taille des centres de production et aux niveaux de risques identifiés
- le suivi des opérations traitées dans chaque unité est maîtrisé.

CHAPITRE VIII – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Article L 225-235 du Code de Commerce)

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société PLASTIQUES DU VAL DE LOIRE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Tours, le 31 janvier 2012

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français
de Grant Thornton International

AC Audit Conseil

Jean-Jacques Pichon
Associé

François Bidard
Associé

CHAPITRE IX - ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2010/2011

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Langeais, le 30 janvier 2012

Patrick Findeling,

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

CHAPITRE X - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Audit	AC AUDIT CONSEIL				GRANT THORNTON				AUTRES INTERVENANTS	
	Montant en K€		%		Montant en K€		%		Montant en K€	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés										
- Emetteur	70	59	36	36	109	59	26	59		néant
- Filiales	86	82	44	50	316	93	74	61	153	
Mission accessoires	40	22	20	14						
Sous-total	196	163	100	100	425	152	100	100	153	
Autres prestations, le cas échéant juridique, fiscal, social										
Technologie de l'information										
Audit interne										
Autres										
Sous-total										
TOTAL	196	163	100	100	425	152	100	100	153	néant